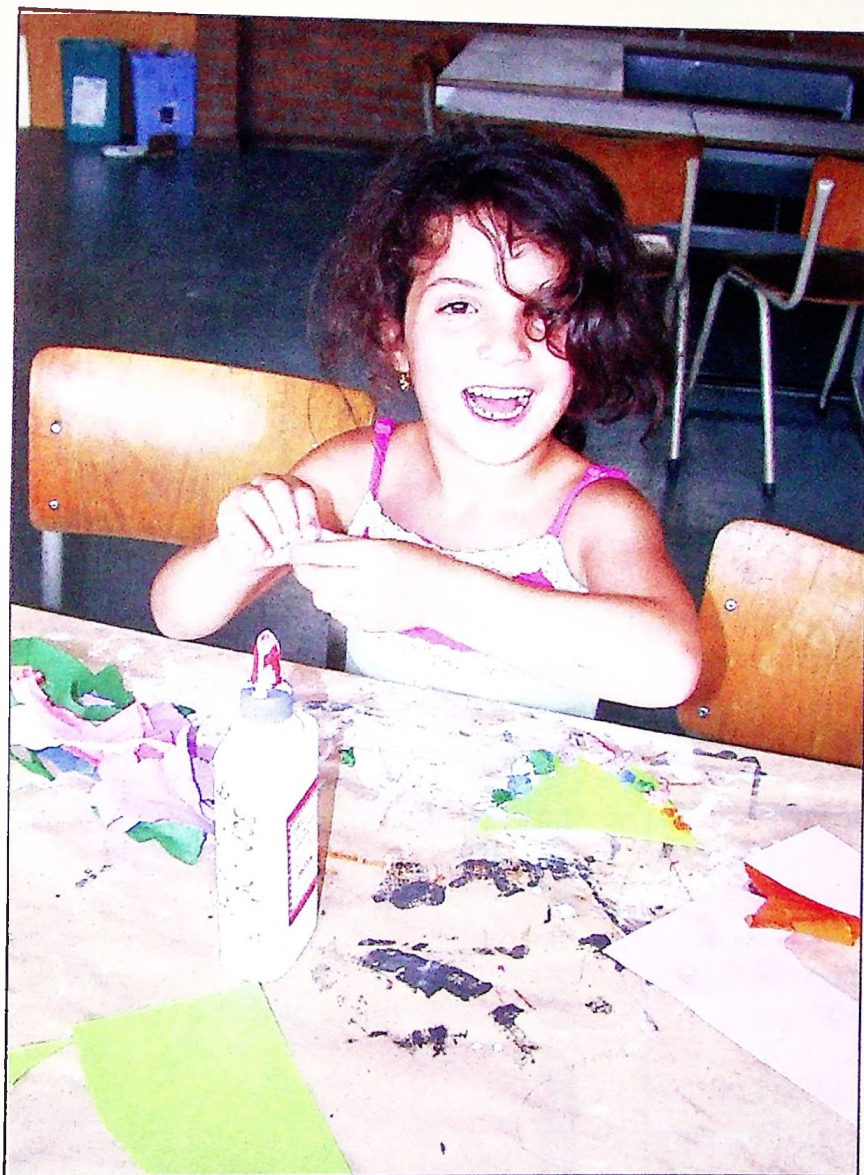


# OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°142 du 25 août 2006



*Finies les vacances, bonne rentrée !*



Bureaux de dépôt: 1340 Ottignies 1 & 1300 Wavre 1  
N° d'agrégation : P 302163  
Editeur responsable: Jeanne-Marie Oleffe  
Avenue des Combattants, 35 - 1340 Ottignies  
Prochain bulletin: 20 octobre 2006

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
1300 WAVRE 1		
RR	7	795

# BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

## Sommaire du n° 142 du 25 août 2006

Editorial .....	3
Site internet .....	4
Nouvelles de la Ville .....	7
Mobilité .....	18
Encart: itinéraires pour les cyclistes .....	23
Police .....	28
Social .....	30
Environnement .....	32
Culture .....	33
Sport .....	36
Loisirs .....	37
Tribune libre .....	45

**Editeur responsable:**  
Jeanne-Marie Oleffe

**Rédaction et crédit photographique:**  
Marie-Claire Dufrene

**Service Citoyenneté/Information:**  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies  
Tél.: 010 42 05 80  
Fax: 010 43 78 03

**Publicité et réalisation:**  
Editions Edific : 02 633 33 33

*Les personnes non domiciliées dans  
l'entité et désireuses de recevoir  
régulièrement le bulletin communal  
peuvent en faire la demande au service  
Citoyenneté/Information.*

*Le bulletin communal est imprimé sur  
papier recyclé. Nous entendons ainsi  
oeuvrer à la protection de  
l'environnement.*

*Pour le bulletin du 20 octobre 2006,  
dépôt des articles et des insertions  
publicitaires avant le 18 septembre.*

*Ville universitaire jumelée avec  
Jassans-Riottier (France), Veszprem  
(Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).  
Pacte d'amitié avec Masaya  
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).*

**La Ville sur internet :**  
[www.olln.be](http://www.olln.be)

Mesdames, Messieurs,

Un citoyen bien informé en vaut deux. Une citoyenne aussi d'ailleurs. C'est pourquoi pendant ces 6 ans, nous avons veillé avec un soin tout particulier à votre information.

La qualité des bulletins communaux en atteste. Vous êtes nombreux à nous dire combien vous l'appréciez.

C'est le résultat de l'excellent travail de la journaliste de la Ville et de notre volonté d'en faire un outil de communication entre citoyens et élus, administration et administrés, et aussi entre les habitants entre eux par l'échange d'informations émanant des associations actives chez nous. Ceci sans discrimination d'opinions.

Bien avant que la Région wallonne n'en fasse la recommandation, le BCO, comme nous disons dans notre jargon, a fait place aux comptes rendus des conseils communaux, à la prose de la minorité comme de la majorité et à ses lecteurs. Et dès le début de la législature, nous avons créé un comité de lecture incluant des représentants de l'opposition.

Nous vous annonçons le renouvellement imminent du site internet de la Ville: nous le voulons plus convivial, avec des informations plus faciles à trouver et des formulaires téléchargeables, ouvert sur le monde par l'emploi de plusieurs langues, accessible aux malvoyants... C'est notre façon de promouvoir l'image d'une ville dynamique, dotée d'une université de renom international, attentive aux personnes handicapées, à la pointe des progrès technologiques pour un meilleur service à sa population.

Faire connaître la commune et ce qui s'y passe, par le bulletin communal et par le site internet notamment, est notre façon de servir la citoyenneté responsable. C'est vous permettre, par l'information, d'être des citoyens avertis, capables de prendre leurs décisions en connaissance de cause au moment du choix.

Nous vous souhaitons bonne lecture et bonne rentrée,



Jeanne-Marie Oleffe,  
Échevine de l'Information.

# «Oln.be» plus beau, plus pratique

**L**a qualité du site internet de notre Ville a été reconnue par l'Agence wallonne des télécommunications en 2005.

«Sur les 262 communes wallonnes analysées par l'Agence, seules trois disposaient alors d'un site au contenu qualifié de «très riche»: la nôtre, aux côtés d'Esneux et de Wanze», se souvient l'échevine de l'Information Jeanne-Marie Oleffe.

Cependant, les technologies de l'information évoluent vite et notre site a vieilli. «Il n'est pas facile d'y trouver les renseignements recherchés» est la critique la plus souvent entendue, qui a décidé le Collège à commander la création d'un nouveau site.

«L'ancien datait de 2002. Il avait été réalisé grâce à un subside de la Région wallonne de l'ordre de 200.000 FB à l'époque. Impossible de concevoir un outil réellement performant avec un budget aussi mince», explique l'échevine. «La Ville a réinjecté 200.000 FB un peu plus tard afin de rendre le site plus vivant. Des loutres - animal emblématique de la Ville - ont notamment été rajoutées dans les pages.»

Le site a rendu de bons services pendant quatre ans. Les documents nécessaires pour obtenir une carte d'identité, un passeport... y étaient détaillés, évitant de la sorte aux habitants surfeurs de devoir se rendre à plusieurs reprises à l'administration communale.

## Sur base de la ligne de vie

Convaincu de l'importance de mettre un site de pointe à la disposition de ses citoyens - Ottignies-Louvain-la-Neuve est l'une des communes les plus «branchées internet» du pays - le Collège a dégagé un budget de 25.000€ et chargé la société ArtWhere de Braine-l'Alleud (installée depuis à Louvain-la-Neuve), créatrice entre autres du site internet de la commune de Tubize, de refonder totalement son «www.olin.be».

«Nous leur avons laissé carte blanche pour le graphisme, les couleurs... mais ils ont travaillé avec le graphiste, la journaliste et le responsable du service Informatique de la Ville pour la conception de la structure, le contenu et le choix des illustrations. Tous les chefs de service de l'administration ont aussi été intéressés à l'entreprise.»

Plutôt que de partir du fonctionnement de l'administration et de mettre en avant les personnalités politiques, il a été décidé de se baser sur les questions que les internautes pourraient se poser: une naissance dans la famille, que dois-je faire? Dans quelle école inscrire mes enfants? Où puis-je acheter mes sacs poubelles? Comment faire part de mes dernières volontés? L'ordre retenu pour les rubriques a donc été celui de la ligne de vie. Bien sûr, il sera toujours possible de trouver facilement les coordonnées d'un échevin ou d'un conseiller à qui on souhaite faire part d'une suggestion ou d'une remarque!

«Le nouveau site doit être un outil de communication vers les citoyens... mais doit servir aussi au personnel de l'administration afin qu'il puisse renseigner les habitants vite et bien. C'est le double objectif que nous poursuivons.»

## Accessible aux malvoyants

Outre la convivialité et la rapidité d'accès à l'information qu'il permettra (le nombre de niveaux a été réduit afin que l'information recherchée soit disponible en un minimum de «clics»), le nouveau site sera accessible aux malvoyants et ses pages accueil/présentation de la Ville/office du tourisme et services administratifs concernant les étrangers seront traduites progressivement en néerlandais, allemand, anglais et espagnol.

Il comportera de nombreux formulaires dynamiques (pour commander des documents en ligne), des articles relatant les actualités de la ville, des photos, des liens vers d'autres sites... Il

sera plus simple à gérer de l'intérieur et donc, plus dynamique que le précédent.

«Moyennant une clé d'accès, les associations pourront elles-mêmes modifier les données qui les concernent, directement. Les mises à jour devraient ainsi être facilitées... et responsabilisées!»

L'agenda sera rafraîchi automatiquement (finies les annonces obsolètes!), il sera possible d'analyser le trafic sur le site et dès lors, d'adapter rapidement l'offre à la demande.

## L'info pour tous

L'échevine de l'Information ne perd pas de vue le fait que tous les habitants ne sont pas «branchés internet». La Ville organise régulièrement des cours à l'intention des surfeurs débutants (pour les aînés, entre autres). Par ailleurs, le projet de mettre des bornes ou autres ordinateurs à disposition de ceux qui n'ont pas les moyens de se payer la connexion, chez les libraires par exemple, est à l'étude. Un accès gratuit à l'internet est déjà proposé dans les maisons de quartiers, les maisons des jeunes... et à la Maison de l'Emploi pour ce qui concerne l'emploi.

«Nous ne souhaitons absolument pas créer de discrimination entre les habitants qui ont accès et ceux qui n'ont pas accès à l'internet. L'information utile à tous sera toujours publiée dans le Bulletin communal, via des affiches ou des courriers personnels aux riverains concernés par tel ou tel chantier... Et pourquoi pas, par SMS ou mail à l'avenir?»

## En septembre

Demeure la question du délai: quand le nouveau site sera-t-il terminé? Au plus vite, nous l'espérons tous! Il devrait être en ligne courant septembre, mais toutes les pages ne seront sans doute pas complètes. Patience patience, la qualité est à ce prix!

2 b

Déco

Les

*Orfèvres-joailleries au coeur de Louvain-la-Neuve !*

*L'Or*



Place  
Agora 1

010/45 64 89



*Vous trouverez toutes nos marques sur notre nouveau site : [www.loro.be](http://www.loro.be)*



*L'Or Due*

Passage  
Agora 29

010/45 02 48



*Les deux magasins sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h30 à 18 h30  
et le samedi de 10 h à 18 h30*



EMPORIO  ARMANI



# Carnet familial

## Naissances

Demeyer, Floriane	02/04
Rousseau, Arthur	03/04
Burlet, Lenny	04/04
Sohet, Joachim	05/04
Bourgeois, Zora	05/04
Gilson, Axelle	06/04
Sidi Yakoub, Mohammed	07/04
Nina Pires de Saboia, Joaquim	10/04
Macq, Camille	11/04
de Buisseret, Maxime	13/04
Lépine, Clémence	14/04
Menezes, Hugo	14/04
Blanco, Maëlis	14/04
Kanyonga Kabangu, Noah	19/04
d'Abbundo, Maxim	20/04
Melin, Leonor	24/04
Hubens, Nathan	24/04
Bonami, Maxime	25/04
Raviart, Hugo	27/04
Meunier, Cheyenne	27/04
Winant, Febe	27/04
Decant, Rayan	29/04
Jacques, Pauline	01/05
El Fouh, Mouna	02/05
De Cubber, Simon	02/05
Coisman, Loris	02/05
Dekens, Luca	03/05
de Castellane, Louis	03/05
Benamghar, Ayoub	04/05
Baufayt, Nell	06/05
Nguyen, Duy	06/05
Lepomme, Michaël	07/05
de Brabandère, Uriel	07/05
Marroy, Audrey	12/05
Dries, Clémence	16/05
Van Damme, Célia	18/05
Bourguignon Bastian, Elian	18/05
Baye, Lynn	19/05
Goorman, Bryan	21/05
Tritten Maravelaki, Anastasia	22/05
Delfosse, Thibaut	23/05
Sanzot, Lisa	23/05
Bellouch, Yasmina	30/05
El Mabtoul, Ayman	30/05
Indri, Juliana	30/05
Battifoy, Lucie	31/05

## Mariages

Helard, Marguerite & Degli Esposti, Carlo	01/04
Marchand, Anju & Van Bockstaele, Douglas	01/04

Petron, Vincent & Bartholomé, Bérangère	01/04
Beguïn, Caroline & Dekeyser, Xavier	07/04
Hashimoto, Michiko & Mohammad, Kamrujamman	08/04
Eischen, Frédéric & Berrada, Sophia	08/04
Goffin, Patrick & Didier, Amandine	08/04
Leclercq, Renaud & Cavigioli, Christel	08/04
Chiantini, Dorothée & Boukricha, Abdelkrim	12/04
Molders, Carine & Ons, Renaud	14/04
Krickx, Sébastien & Slachmuylder, Nathalie	21/04
Oldenhove de Guertechin, Jean & Schaeken-Willemaers, Gaëtane	22/04
El Haroual, Samir & El Hamel, Faiza	22/04
Stoyanof, Chantal & Fiouane, Samir	22/04
Courtois, Marion & Van Vyve, Mathieu	22/04
Logist, Sébastien & Borsus, Elisabeth	22/04
Doyen, Olivier & Blondiau, Nathalie	24/04
De Dier, Matthieu & Pennequin, Jessica	29/04
Destree, Lison & Dumont, Thomas	29/04
de Walque, Jean & Lefebvre, Virginie	05/05
Deserranno, Florence & Crépin, Thomas	06/05
Ntwa-Nese-Mangiala, Jean-Jacques & Moleka Ebonga, Léonnie	06/05
Marchandise, Emilie & Cappelle, Olivier	06/05
Picart, Julie & Deschryver, Sébastien	06/05
Elaerts, Déborah & Lanthin, Michaël	13/05
Midavaine, Larissa & Keyaerts, Jean	13/05
Vandermeersch, Sylvie & Zoll, Bernard	20/05
Limbourg, François & Rommelaere, Marie	20/05
Morbée, Laetitia & Baudouin, Laurent	20/05
Stinglhamber, Sylvie & Hubert, Sébastien	20/05
Leblans, Bernard & Bouvy, Séverine	26/05

Dumont, Reginald & Carpentier, Viviane	26/05
Mansouri, Khemais & Bou Sbiâ, Myriam	26/05
Vivier, Dany & Scandone, Sonia	27/05
Dubus, Bernadette & Rouby, Xavier	27/05
Theisen, André & Bekolo Nkala, Marguerite	27/05
Degryse, André & Rondeaux, Vinciane	27/05
Buttol, Charlotte & Chatelain, Marc	27/05
Joiris, Bernard & Cobo Hoyos, Virginia	27/05

## Décès

Jehu, Jean	02/04
Frankenne, Henri	03/04
Fastré, Andrée, épouse Maret	04/04
Robert, Jules	05/04
Fyens, Hilda, vve Benoit	06/04
Dubru, Jeanne, vve Grandjean	08/04
Mouillard, René	08/04
Wouters, Maximilienne, épse Pardon	09/04
Tasté, Emile	10/04
Declercq, Philippe	12/04
Melain, Roger	14/04
Dehaut, Marguerite, vve Tournay	15/04
Vieuxtemps, José	18/04
Vandezande, Gabrielle, vve Van Parys	20/04
Dullekens, Suzanne, vve Gypens	22/04
Huygens, Madeleine	22/04
Mirek, Mirosław	23/04
Ransart, Lina, vve Bavay	25/04
Hurez, Willy	27/04
Piret, Fernande, vve Stache	27/04
Nowé, Albert	28/04
Krafft, Claude	05/05
Gantoy, Robert	05/05
Van Sint Jan, Sylviane	06/05
Pingray, Jacques	07/05
Squelin, Xavier	08/05
Everard, Jean	09/05
Van Daele, Maria, vve Marique	11/05
Balsat, Jean	13/05
Lierneux, Françoise, vve Fripiat	14/05
Souma, Ismael	18/05
Kroupova, Marie, vve Martiat	20/05
Reisen, Michel	23/05
Kesch, Florentin	26/05

# Echos du conseil communal

30 mai

**P**armi les points présentés par le bourgmestre Jean-Luc Roland: l'achat de deux motocyclettes de type scooter 100cc (7000€) et de quatre appareils d'analyse d'haleine (16.500€) pour la police. Le conseiller Jacques Otlet regrette que la police de proximité se déplace à l'aide de véhicules aussi rapides: leur rôle est de se balader dans les quartiers... si la commune n'était pas aussi vallonnée, l'idéal serait même qu'ils se déplacent à vélo. Le bourgmestre constate que le commissariat se trouvant dans la vallée, les policiers doivent chaque fois grimper pour se rendre à Céroux et à Louvain-la-Neuve. Le Premier échevin Jacques Benthuis déplore le manque d'autonomie des vélos électriques. Le conseiller Pierre Dessy estime que le coût des appareils d'analyse d'haleine est élevé et s'étonne du fait qu'on en acquiert quatre. Jean-Luc Roland lui répond que chaque véhicule d'intervention doit en être équipé.

Jacques Benthuis présente les plans des futurs locaux de l'école communale de Lauzelle, pour lesquels la demande de subsides doit être introduite. L'estimation totale des travaux - 3.974.000 tvac - est supérieure à la première estimation... mais c'est le prix à payer pour avoir des locaux très polyvalents et moins onéreux à l'usage. Le projet a été approuvé par des spécialistes en construction bioclimatique et économie d'énergie. Jacques Otlet s'abstient, de même que huit autres conseillers, «*parce qu'on dépasse de 300.000€ le montant subsidiable... alors qu'on n'a pas encore mis le dossier en adjudication. Cela ne me paraît pas raisonnable.*» Et le conseiller de rappeler les dérapages conséquents connus lors de la

construction de l'école des Coquerées... Quelque 17 conseillers approuvent ce projet car il sera peu énergivore, utilisera l'eau de pluie et l'énergie solaire et rendra service au quartier.

Le point relatif à l'avant-projet de PCA pour le hameau de Ferrières divise les conseillers. Jacques Otlet regrette que le dossier ne comporte aucune explication, notamment sur le nombre de logements envisagés. «*Pourquoi vouloir avancer dans ce dossier à quelques encablures des élections communales alors que vous savez très bien qu'il y a conflit à ce propos? Nous n'ignorons pas qu'un des propriétaires demande à pouvoir lotir... et qu'aucun article du CWATUP ne permet à la Ville de le lui interdire. Au départ, il était question de construire 80 logements et tout le monde a hurlé! Le dossier a visiblement été adapté mais le nombre d'habitations prévu dans l'avant-projet de PCA n'est pas indiqué!*» L'échevin de l'Urbanisme Jacques Lega répond qu'il a fallu attendre un changement de ministre pour que le dossier soit débloqué: «*Ce dossier a été soumis plusieurs fois à la CCAT dont vous êtes membre. Il s'agit bien d'un avant-projet, sur lequel nous voulons recueillir l'avis des habitants, avant l'adoption provisoire et l'enquête définitive.*» Et l'échevin de préciser que les discussions relatives au nombre de logements sont en cours... qu'un PCA est préférable à des délivrances de permis au coup par coup. Le ton monte, Jacques Otlet souhaitant absolument connaître le nombre de logements prévus dans le PCA. Le conseiller Luc Mayné, membre de la CCAT, évoque le chiffre de 50 maisons. Néanmoins, Jacques Otlet répète sa question... pour la 6<sup>e</sup> fois

alors que le règlement communal prévoit deux interventions par conseiller. Le bourgmestre, excédé, demande à la police d'intervenir pour faire taire le conseiller. Le public est stupéfait... l'inspecteur de service aussi d'ailleurs: c'est la première fois qu'on lui demande d'intervenir et il se demande bien ce qu'il doit faire! Heureusement, chacun se calme et le vote a lieu: 17 oui, 6 non et 3 abstentions.

Un autre point provoque du remous: l'autorisation d'ester en justice pour quelque 250 redevances parking non payées. Plusieurs conseillers de l'opposition estiment que: la zone bleue de Louvain-la-Neuve est mal signalée, les gens ne comprennent pas le règlement, les courriers ne sont pas individualisés alors que chaque situation est différente, on a l'impression d'avoir affaire à un «*autoritarisme administratif exacerbé*», il aurait fallu une période d'adaptation plus longue... Le bourgmestre répond: «*Dès le moment où on a choisi d'adopter le système de la zone bleue, il faut en respecter la législation. Quiconque pénètre dans la zone doit apposer son disque ou sa carte de riverain... sans quoi il accepte implicitement de payer la redevance. Même si certains cas sont malheureux - comme celui de l'habitant qui possède une carte de riverain mais a oublié de l'apposer - le Collège n'a pas le pouvoir de laisser tomber... il doit faire appliquer la réglementation communale, laquelle s'appuie sur la réglementation fédérale. Si on ne va pas en justice, le message comme quoi il est inutile de payer la redevance circulera vite! Et je n'ose pas imaginer l'état des rues demain...*» Jean-Luc Roland prend la défense de l'administration, qui a très bien fait son travail d'information,

notamment via la permanence téléphonique rapidement mise en place. Il ajoute que les panneaux signalant la zone bleue sont nettement plus nombreux que ce que la législation impose. «Globalement, les habitants sont contents. Les autres

sont ceux dont on parle aujourd'hui. Mais les chiffres parlent d'eux-mêmes: 15.000 redevances les trois premiers mois et aujourd'hui, 250 redevances: c'est dérisoire... preuve que l'objectif principal - désencombrer les rues de Louvain-la-

Neuve - est atteint.»

Après un long débat, il est décidé à l'unanimité que l'avocat désigné par le Collège tentera une dernière médiation avant l'intervention en justice. Ne devraient alors rester sur le carreau que les éternels récalcitrants.

## 27 juin

**L**e bourgmestre Jean-Luc Roland présente plusieurs points de police, parmi lesquels l'achat de six radars préventifs grâce à la ristourne du fonds des amendes octroyée à la zone. Deux radars seront placés le long de la RN237, deux autres le long de la RN239 et les deux derniers sur la RN275, à hauteur de l'école de Limauges. Coût total: 45.000€. Le bourgmestre précise que si la ristourne du fonds des amendes devait être moins élevée que prévu, seuls deux radars seraient acquis. Le conseiller Jacques Otlet regrette qu'il s'agisse de radars fixes: les automobilistes y seront rapidement habitués. Le bourgmestre répond que les radars mobiles sont régulièrement vandalisés alors que les radars fixes, placés à 3,50m de haut, le sont moins... et rappelle que l'achat de deux radars mobiles a déjà été décidé lors d'un précédent conseil. Des radars répressifs seront aussi acquis... deux appareils sont d'ailleurs en cours d'installation sur la RN238. Unanimité.

Un autre point concerne la déclaration de vacance de 18 emplois à la police. Les engagements seraient effectifs en décembre 2006 - janvier 2007. Impact budgétaire estimé: 500 à 600.000€. L'opposition y voit un geste électoral: «Si vous avez pris cette décision en temps voulu, on aurait déjà une police de proximité telle que nous la réclamons nos citoyens.» Le bourgmestre répond qu'on est passé de 75 (en 2000) à 94 policiers aujourd'hui, dont huit détachés du fédéral. Le résultat a suivi: les faits de délinquance liés aux petites bandes urbaines ont été

réduits de moitié entre 2002 et 2003 et le sentiment d'insécurité a diminué. Cette proposition ouvre le champ des possibles. L'engagement dépendra des prévisions budgétaires 2007. Unanimité.

Toujours à propos de la zone de police: le compte pour l'exercice 2002 (en retard suite aux nombreuses tergiversations de la part du ministère de l'Intérieur tant au niveau des rémunérations et des indemnités qu'au niveau des subsides à octroyer aux zones). Les dépenses ont été inférieures à la prévision. Le boni de l'exercice 2002 sera affecté à l'ensemble des déficits extraordinaires de 2002, 2003, 2004 et 2005.

### Développement durable

Les conseillers prennent acte du Plan Communal de Développement Durable (le PCDD peut être consulté sur le site de la Ville [www.olln.be](http://www.olln.be)), résultat du travail entamé en 2002 avec l'installation du Conseil d'Evaluation et de Suivi du Développement Durable (CESDD). «La prise d'acte du PCDD par le conseil communal n'est qu'une étape dans un processus ambitieux et original. Le travail reprendra selon les formes que la majorité future souhaitera lui donner», déclare le bourgmestre. Jacques Otlet constate que l'élaboration du Plan n'a pas du tout intéressé les citoyens - 25 personnes (dont 13 élus) à la soirée du 17 mai consacrée à ce sujet, 8 réactions lors de l'enquête publique, quelques remarques très générales lors de la consultation sur les marchés - alors que son élaboration a coûté

23.600€ à la collectivité. «Tout ça pour accoucher d'une souris. Les fiches, c'est un catalogue de bonnes intentions qui auraient tout aussi bien pu être rédigées par les services communaux. On aurait préféré quelques cas pratiques, comme le bon entretien des bâtiments de la Ville.» Et le conseiller de pointer le triste état de la crèche La Pyramide et des châssis des écoles communales. Le bourgmestre admet que la consultation finale a été «faiblarde» mais se félicite de ce que la Charte d'engagement pour le développement durable ait été signée par quelque 130 institutions actives sur le territoire de la commune. Plusieurs d'entre elles ont pris des initiatives depuis... comme le Complexe sportif de Blocry, géré conjointement par l'Adeps, la Ville et l'UCL. L'intérêt de ce Plan a été notamment de provoquer le dialogue entre les signataires... une transversalité source d'initiatives nouvelles. Le conseiller Bernard Laduron signale que la Ville de Wavre a décidé d'investir 350.000€ pour des économies d'énergie dans ses bâtiments. Dérisoire selon le Premier échevin Jacques Benthuy, qui rappelle que des points relatifs à des économies d'énergie arrivent sur la table du conseil d'Ottignies-Louvain-la-Neuve une fois sur deux.

### Ferme et Centre culturel

Jacques Benthuy évoque l'achat prochain d'équipements scénographiques et audiovisuels pour la Ferme du Bléreau (mais seulement si le subside est à la hauteur de ce qui est demandé et si l'université s'engage par écrit à prendre en charge la partie

qui lui revient), l'installation de portes coulissantes à l'entrée du bâtiment de l'administration au Cœur de Ville (le système actuel a malheureusement déjà surpris quelques visiteurs, leur occasionnant frayeurs ou même contusions!), l'économie d'éclairage dans ces mêmes bâtiments.

Le point relatif à la rénovation des installations de chauffage et de ventilation du Centre culturel d'Ottignies provoque un long débat. Bernard Laduron estime qu'il faut recommencer la procédure d'adjudication car deux sociétés seulement ont répondu à l'appel d'offres... remettant des prix quatre fois supérieurs à ceux estimés par le bureau d'études pour certains postes (le stockage du froid, notamment). Il lit le courrier du consultant, lequel semble justifier cet écart par le fait que les sociétés candidates auraient très vite été informées qu'elles n'étaient que deux à remettre offre... Jacques Benthuyts fait remarquer que la société retenue est l'une des meilleures du marché... et demande le vote de ce point pour que les travaux puissent commencer au plus vite afin de ne pas mettre la saison du Centre culturel en péril. Bernard Laduron vote contre, six conseillers s'abstiennent.

### **ASBL de gestion**

L'échevine du Commerce Jeanne-Marie Oleffe demande aux conseillers de bien vouloir approuver les statuts de la nouvelle ASBL de gestion et d'animation du centre de Louvain-la-Neuve, dont la Région wallonne subventionnera le personnel (gestion, administration et stewards urbains). L'ASBL aura pour mission de coordonner le développement harmonieux des commerces, anciens et nouveaux, d'organiser la convivialité de l'espace public, de participer à la promotion de l'image de la ville, de lui garantir une accessibilité aisée et de favoriser toute initiative en ce sens. Elle comptera autant de partenaires privés que de partenaires publics. Le

point est voté avec enthousiasme: tout le monde attend la mise en place de cette ASBL avec impatience.

Moins d'enthousiasme par contre pour le projet de convention dans le cadre du «Plan Habitat Permanent» de la Région wallonne. Jeanne-Marie Oleffe explique que ce Plan devrait inciter les habitants du squat 111 à abandonner le terrain de la RN4... les subsides de la Région et de l'Agence Immobilière Sociale leur permettant de trouver à se loger dans de meilleures conditions. Jacques Otlet s'étonne du fait que le texte de la Région précise que *«les parties s'engagent à encourager, sur une base volontaire, la réinsertion socio-économique des personnes habitant dans un endroit à vocation touristique»* alors que le squat 111 n'a rien de touristique... même si, avec l'arrivée de l'été, de nouvelles caravanes semblent y avoir élu domicile. Il craint que reconnaître le squat en camping le crédibilise et engage encore la responsabilité de la Ville dans un dossier qui ne le justifie pas. *«Ces personnes occupent illégalement un terrain. Je préfère donner la priorité aux gens qui sont en situation difficile mais qui respectent la loi.»* L'échevine dénonce une interprétation abusive et souligne que les Plans en question ont pour but de sortir les personnes de situations précaires afin de les inscrire dans une situation plus durable. Yves van Steenberghe se demande si l'UCL, propriétaire des terrains squattés, a été consultée. Il craint que la reconnaissance indirecte de la zone, via l'intégration dans un Plan Habitat Permanent, complique l'éventuelle expulsion ultérieure. Jeanne-Marie Oleffe annonce que l'université a repris les procédures en justice et que les squatteurs devront partir dans 3 ou 4 mois. *«Nous devons anticiper.»* A l'issue d'une suspension de séance demandée par la conseillère Viviane Willems, les conseillers adoptent le projet de convention.

### **PCA de Ferrières**

Retour du PCA de Ferrières: l'échevin Jacques Lega souhaite apporter des précisions sur ce dossier. Grâce à une projection sur écran, il permet à chacun de visualiser les lieux, de se rendre compte de l'intérêt paysager à protéger et de la façon dont le PCA va limiter le nombre de constructions à une cinquantaine de maisons alors que sans ce PCA, il serait difficile si pas impossible de s'opposer à quelques promoteurs qui voudraient en établir 80. Il rappelle que l'enquête permettra de recueillir les avis des riverains. Le conseiller Benoît Jacob suggère une variante qui remplacerait les maisons mitoyennes prévues au centre du projet par des maisons isolées, quitte à limiter encore le nombre de constructions. La majorité approuve cette idée et l'échevin promet de l'y insérer, quitte à revenir devant le conseil avec cet amendement. Le PCA est approuvé par 15 oui, 3 non et 4 abstentions.

Pour sortir l'école des Bruyères d'une difficulté temporaire de trésorerie, le Conseil approuve l'octroi d'une garantie bancaire, moyennant les précautions d'usage.

L'échevine des Affaires sociales et de la Jeunesse Claude-Marie Vandergucht présente la répartition des subventions aux mouvements de jeunesse et aux associations à caractère social: unanimité pour la première, une abstention pour la seconde.

A la demande des conseillères Martine Beckers et Viviane Willems et suite à une réunion du conseil consultatif Intégration, le conseil approuve une motion relative aux «sans papiers». Celle-ci demande aux autorités fédérales de ne pas laisser la situation perdurer et au ministre de l'Intérieur de prendre des mesures urgentes pour résorber au plus vite le retard dans les traitements des dossiers pour mettre fin à l'insécurité sociale, personnelle et juridique des demandeurs d'asile.



# On vote le 8 octobre!

**L**e 8 octobre prochain, vous voterez pour élire vos représentants au conseil communal et au conseil provincial. Pour rappel, le vote est obligatoire (ce qui implique que ne pas se présenter au bureau de vote, sans justification valable et acceptée, peut aboutir à une condamnation pénale).

Si - dans certaines circonstances exceptionnelles - vous ne pouvez pas vous rendre en personne au bureau de vote le jour des élections, une solution s'offre à vous pour malgré tout faire entendre votre voix. Cela s'appelle **le vote par procuration**. C'est alors une personne de confiance que vous aurez choisie personnellement qui exprimera votre vote.

On appelle "mandant" l'électeur qui donne la procuration et "mandataire" celui qui l'accepte. Le mandataire votera donc en lieu et place du mandant.

## Qui peut donner procuration (et les attestations requises) ?

- Les personnes qui, pour cause de maladie ou d'infirmité, sont dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote (attestation médicale) ;
- Les personnes empêchées pour des raisons professionnelles ou de service (attestation de l'employeur ou du pouvoir public) ;
- Les bateliers, les marchands ambulants et les forains et les membres de la famille habitant sous le même toit (certificat attestant de la profession délivré par le bourgmestre) ;
- Les prisonniers et autres personnes privées de liberté (attestation délivrée par la direction du lieu de séjour) ;
- Les électeurs empêchés par leurs convictions religieuses (attestation du pouvoir religieux) ;

- Les étudiants pour motifs d'études (attestation du directeur de l'établissement scolaire) ;
- Les personnes qui séjournent temporairement à l'étranger (attestation du bourgmestre du domicile). Cette demande doit être faite avant le 23 septembre.

## A qui donner procuration ?

Vous choisissez librement votre mandataire. Celui-ci doit toutefois être un électeur et donc respecter les conditions légales d'électorat. Il peut s'agir d'une personne de votre famille ou d'un ami. Il n'est pas nécessaire qu'il habite votre commune. Il faut veiller à ce qu'il ne vote pas par procuration pour une autre personne. Car une personne ne peut voter par procuration qu'une seule fois.

## Quelle est la procédure ?

- Vous vous procurez le formulaire de procuration, gratuitement, auprès de l'administration communale.
- Vous le complétez et le signez avec votre mandataire.
- Vous vous procurez l'attestation requise (voyez ci-contre et ci-dessus l'attestation nécessaire en fonction de votre situation personnelle).
- Vous remettez à votre mandataire, le formulaire dûment complété et signé, votre convocation électorale ainsi que l'attestation requise.
- Votre personne de confiance va voter à votre place.

Le jour du vote, votre mandataire se rend dans le bureau de vote qui vous est désigné (si votre mandataire doit aller voter dans un autre bureau de vote que le vôtre, il devra, le jour des élections, se rendre dans deux bureaux distincts).

Au bureau de vote, le mandataire présentera sa propre convocation (pour démontrer qu'il est lui-même électeur) et sa carte d'identité, votre convocation, le formulaire de procuration complété et l'attestation démontrant que vous ne pouvez vous rendre personnellement au bureau de vote.

Après le vote, le président du bureau de vote mentionnera sur la convocation de votre mandataire «*a voté par procuration*», cela afin qu'il ne puisse pas voter deux fois par procuration.

## Comment voter?

**On distingue trois manières de voter valablement :**

- **Le vote en case de tête: par ce vote, vous vous prononcez en faveur d'une liste en général et non pour un (ou plusieurs) candidat(s) en particulier.**
- **Le vote préférentiel pour un ou plusieurs candidats d'une même liste : par ce vote, vous portez votre choix sur un ou plusieurs candidats (appartenant à la même liste électorale).**
- **Le vote blanc: par ce vote, vous ne vous prononcez en faveur d'aucune liste en particulier. Votre vote n'intervient donc pas dans le calcul du résultat des élections. Ce vote a valeur symbolique et permet à l'électeur de montrer sa désapprobation quant à l'élection.**

# Un lac pour tous: bilan positif

**A** l'issue du dispositif "Un lac pour tous", la Ville et l'UCL ont tiré un bilan positif.

Pour rappel, ce dispositif avait pour objectif de prévenir les débordements autour du lac de Louvain-la-Neuve, comme ceux qui s'étaient produits en juin 2005 lors des festivités marquant la fin des examens. Ville et UCL se sont associées dans ce projet. Du 16 au 30 juin, une ordonnance de police a réglementé les rassemblements, des stewards ont sillonné les abords du lac pour en rappeler les consignes et la présence policière a été renforcée.

Les motifs de satisfaction sont nombreux. Non seulement l'information relative au dispositif a bien été relayée auprès des publics visés (étudiants, élèves, riverains), mais surtout, l'équilibre général

en matière d'horaires, d'activités ludiques et musicales, a été respecté... même si quelques débordements ont eu lieu, marginaux.

La distribution d'eau par les stewards a été un succès (le lundi 19 juin, jour où l'affluence a été la plus importante, plus de 1000 gobelets ont été distribués).



Les autorités ont reçu de nombreux témoignages de satisfaction en provenance des riverains et des représentants de l'Association des Habitants.

Un bémol à ces motifs de satisfaction réside dans la question de la propreté du site. Malgré la distribution de sacs poubelles par les stewards, les abords du lac étaient particulièrement sales une fois les festivités terminées, surtout en début de période, lorsque le public était constitué principalement d'élèves du secondaire.

Ceci conforte les autorités de la Ville et de l'UCL dans leur souhait de poursuivre le travail entamé cette année à propos de la qualité de vie et de l'environnement sur le site de Louvain-la-Neuve.

## Une ASBL pour gérer le centre de Louvain-la-Neuve

Ce mois de juillet 2006 a vu la naissance de l'ASBL de Gestion de Centre Ville destinée à assurer le bon développement du centre de Louvain-la-Neuve.

L'ASBL est composée de représentants de la Ville (le bourgmestre, l'échevine du Commerce et des membres des diverses formations politiques), de l'Administration des Domaines de l'UCL, des propriétaires principaux des ensembles immobiliers du centre ville, de l'opérateur privé des substructures... mais aussi de représentants de l'Association des Habitants, de l'Association des commerçants NACL et de

l'Association des commerçants de L'esplanade. Les étudiants (AGL) en font bien sûr partie, de même que les acteurs culturels (Théâtre Jean Vilar).

Sa mission: favoriser et travailler au développement du centre ville, de son activité commerciale... regrouper les forces qui, auparavant, oeuvraient chacune de leur côté.

Son existence favorisera certainement l'harmonie des mesures envisagées et leur efficacité.

L'ASBL s'est basée sur les travaux de l'AMCV, qui regroupe, côté wallon, la plupart des Gestions de Centre Ville existantes... et qui fait lui-même

partie d'un plus grand ensemble international.

Lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'administration, les administrateurs ont élu l'échevine du Commerce comme présidente. Ils ont déjà abordé des sujets aussi concrets que la présence de mendiants, les heures d'accessibilité des véhicules sur la dalle ainsi que l'envahissement par les pigeons!

Dans l'attente de pouvoir disposer de nouveaux locaux, l'Association de Gestion de Centre Ville siège à l'adresse de l'antenne communale de Louvain-la-Neuve, 32, Grand-Place.

Renseignements: 010/43 78 59.

# En espéranto, à l'hôtel de ville

**R**encontre particulière, le 22 juillet dans les locaux de l'administration communale: l'échevin de la Culture Albert Ska recevait les groupes espéranto de Louvain-la-Neuve et de Veszprém, notre ville jumelle en Hongrie.

«J'aurais aimé vous accueillir dans ce langage universel, malheureusement je ne le puis et je le regrette», a déclaré l'échevin, avant de mentionner le gain de temps et d'argent si

l'espéranto était plus répandu. «*Que d'énergie déployée en effet pour la traduction des textes, dans les organisations internationales!*»

L'échevin a offert un album «Lès Pindants dèl Castafiore» à ses hôtes... lesquels lui ont remis la traduction en espéranto de Tintin au Tibet! Ca ne s'invente pas!

L'an passé, le groupe espéranto de Louvain-la-Neuve était accueilli à

Veszprém. Echange de bons procédés, c'est une délégation hongroise qui s'est donc déplacée cette année. Au programme: visite de la cité universitaire, de l'Atomium et des ruines de Villers-la-Ville.

Les cours d'initiation à l'espéranto - tous les lundis (sauf congés scolaires) en début de soirée - reprennent le lundi 2 octobre, à Louvain-la-Neuve. Le premier cours est libre et gratuit. PAF d'octobre à janvier inclus: 40 €. Les personnes déjà initiées sont invitées à participer à la table de conversation qui aura lieu en parallèle ou immédiatement après le cours.

Renseignements: 010 / 41 29 25 (André Demarque - [ademarque@skynet.be](mailto:ademarque@skynet.be)) ou 010 / 45 01 95 (Yves Eeckhout - [eeckhout.gailly@skynet.be](mailto:eeckhout.gailly@skynet.be)).



## Devenir indépendant? Lancer son business?

Depuis décembre 2004, le service mobile d'aide à la création d'entreprises et au travail indépendant «Creo» est actif dans notre ville. Il reçoit l'entrepreneur, l'informe et l'accompagne gratuitement dans les matières suivantes :

- statut social du travailleur indépendant, exigences de la TVA, obligations fiscales et de sécurité sociale, statuts de société et démarches de création;
- présentation de dossiers pour crédits, primes ou subsides potentiels;
- aide à la constitution du plan d'affaires, études de marché;
- évaluation de projet et conseils pour le structurer;
- aide à la constitution d'un plan financier prévisionnel sur deux ou trois ans.

Pour un rendez-vous à la Maison de l'Emploi d'Ottignies (9, rue du Moulin), contactez Sophie Joris au 0800 / 99 149 (numéro vert) ou la Maison de l'Emploi: 010/42 10 20.

## La Province achète 6 ha à Blocry

Le 11 juillet, le président de la régie foncière provinciale Jean-Marie Flahaut a signé l'acte d'acquisition des terrains qui font la jonction entre le quartier de Blocry et Louvain-la-Neuve (6 ha), là où se situent les terrains de rugby, pour une somme de 2,5 millions d'euros.

Ces terrains appartenaient à la Société Wallonne du Logement. En 1999, le conseil communal les a inscrits dans un Plan Communal d'Aménagement (PCA), qui incluait tout le quartier de Blocry, comme zone dense d'habitat.

La régie provinciale n'a pas l'intention d'y réaliser du logement social mais bien de donner la possibilité aux jeunes ménages aux revenus normaux, qui ont des attaches dans le Brabant wallon de par leurs origines ou leur travail, d'acquérir un logement.

On parle de 200 logements mixtes, privés et à loyers modérés, dans une architecture proche de celle de Louvain-la-Neuve le long du Centre sportif de Blocry, plus villageoise aux alentours de l'église et de l'école.

# Echange d'idées en faveur de la paix

**L**a Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la commune française de Limeil-Brévannes (au sud de Paris) ont organisé, en juillet à Paris, une rencontre internationale «Euromed» entre jeunes français, belges, israéliens et palestiniens. Celle-ci avait pour but l'échange d'idées en faveur de la paix et de la démocratie.

Pour cette cause noble et juste, dix jeunes ottintois sont donc partis accompagnés de deux animateurs afin de vivre cette expérience inoubliable. Ce séjour a été rythmé au quotidien par des visites, réflexions, discussions et débats sur des thématiques et problématiques, dans l'objectif de découvrir et se découvrir au moyen d'activités variées.

Chaque délégation ayant été envoyée comme ambassadrice de son pays, il nous semblait indispensable de partager nos impressions avec vous. Olivier De Moor, d'Ottignies, et Jade Pohlig, de Chaumont-Gistoux, ont écrit ceci:

*Ne me jugez pas sans me connaître  
Ni sur mon paraître  
Ne me détruisez pas sans raison  
Prenez la peine de donner un sens à vos opinions*

*Ne vous acharnez pas sur mon sort  
Je n'ai besoin de personne pour m'énoncer mes torts  
Je sais qui je suis et ce que je veux  
Et dites-vous bien que nous sommes tous égaux*

*Dites ce que vous pensez  
Lâchez vos préjugés  
Même vos yeux peuvent parler  
Et vous ne pouvez les contrôler*



**La délégation ottintoise:**  
**Jade Pohlig,**  
**Lola Steenacker,**  
**Suzel Daglinckx,**  
**Olivier De Moor,**  
**Victoria Devos,**  
**Axel Sawadogo,**  
**Julien Massot,**  
**Lénaïs Maskens,**  
**Malkiël Golomb,**  
**Samir El Ouahabi.**

*Il est si facile de juger les gens  
Apprendre à les connaître demande du temps...*

*Apparaître tel que l'on est vraiment  
Rester soi-même à tout moment  
Pour certains c'est insignifiant  
Et pour d'autres c'est important...*

*Admettre ses défauts et les accepter  
Sans jamais les dissimuler  
Car nous avons aussi des qualités  
Ce qui n'est pas à négliger*

*Il est sûr que nous voulons toujours plaire  
Mais assumons notre personnalité et notre caractère  
Il serait temps de rompre la glace  
Et de cesser de nous voiler la face.*

N'est-ce pas là un premier acte de citoyenneté? Ce poème nous parle de préjugés et d'opinions. Alors nous nous interrogeons sur notre société, sur les modes démocratiques ainsi que sur nous-mêmes qui sommes potentiellement les décideurs de demain.

Nous nous sommes basés sur des valeurs qui nous semblent indispensables pour un meilleur avenir. Le Centre de Loisirs Actifs (CLA) de la Ville, la structure qui a été choisie pour encadrer ce séjour, défend pleinement ces valeurs de démocratie et de positivisme pour la construction d'un avenir meilleur ensemble.



Tous sont revenus dans leur pays d'origine avec le regard tourné vers le futur, grandis et surtout portant en eux des germes qu'ils s'efforceront de faire partager à leur entourage. Cette semence porte sur une ouverture d'esprit, forte d'un désir de paix par la compréhension de l'Autre.

*Sophie Kabambi et Mathieu Gillet, Animateurs.*

# Au pont du Zouave avec les Français

**P**rogramme chargé pour nos amis de Jassans-Riottier, notre jumelle en France, venus nous rendre visite du 25 au 29 mai derniers: découverte de la Ferme du Biéreau, de maisons accueillant des enfants en difficulté, du Complexe sportif de Blocry, de la Maison de la Laïcité, de Bruxelles... Cocorico: le match de basket-ball qui a opposé les filles de Jassans, championnes de la région Rhône-Alpes, aux filles du Rebond d'Ottignies, championnes du Brabant wallon, a vu la victoire des Ottintoises!

Malheureusement, le temps n'était

pas de la partie. Les enfants qui accompagnaient le groupe s'en souviendront: le jeu de piste prévu dans Louvain-la-Neuve a dû être remplacé par des activités manuelles dans les locaux de l'école de Blocry (notre photo de gauche). La pluie n'a pas empêché la venue du bus Europe Direct du Brabant wallon sur le parking de l'école, ni la visite à Mini-Europe... ce qui a permis aux jeunes français et à leurs hôtes belges de se familiariser avec l'Europe (le Comité de jumelage ayant choisi le thème «L'Europe et les jeunes» pour les retrouvailles de cette année).

Le 28 mai, les invités ont rejoint les autorités communales et les membres des associations patriotiques locales à hauteur du pont du Zouave, à Limelette, pour rendre hommage aux Français ayant participé à la bataille de la Dyle en 1940. Les cérémonies se sont poursuivies au monument de l'avenue de Jassans et au Mémorial de l'Armée Secrète... où le président de la fraternelle de l'Escadron Neybergh-Brumagne, Lucien de Smet, a annoncé qu'il cédait le flambeau - après 25 ans de bons et loyaux services - à Jean Vanvaerenbergh, fils du fondateur de la Fraternelle (nos photos de droite).



## Crèche parentale à Limelette

C'est une bonne nouvelle pour les jeunes parents: l'Office de la Naissance et de l'Enfance a retenu le projet de crèche parentale de 14 lits pour Limelette. L'ONE et la ministre de tutelle à la Communauté française, Catherine Fonck, ont été sensibles à ce dossier parce que, mis à part quelques mamans accueillantes attachées au CPAS, aucune structure n'existait jusqu'à présent dans ce coin de l'entité.

La crèche sera installée dans une aile de l'ancienne maison communale, à l'avenue de Jassans, ainsi que dans une annexe à aménager et ouverte sur un jardin. Les budgets pour la rénovation du bâtiment et la construction de cette annexe ont été réservés et les moyens dégagés pour couvrir les frais d'architecte.

Pour rappel, une structure d'accueil de ce type fonctionne à Louvain-la-Neuve depuis avril 2004. Sa particularité: outre la présence de professionnels parmi le personnel d'encadrement (puéricultrices, infirmières...), les parents ont à prêter une demi-journée d'accompagnement par semaine. Une manière de créer du lien avec les bambins, mais aussi entre eux. Les parents peuvent par ailleurs s'impliquer dans les organes de décision.

La crèche sera gérée par l'ASBL constituée pour porter le projet et le mener à bien. Avec son ouverture, la ville disposera de quelque 510 places pour l'accueil des 0-3 ans (sans compter les halte-garderies).

L'échevine de la Petite Enfance Claude-Marie Vandergucht espère son ouverture d'ici cinq mois.

Renseignements: 010/42 05 80.

## Halte-garderie

Rentrée de la halte-garderie «Les Loupiots» (69, av. de Jassans... dans les locaux de la consultation des nourrissons de Limelette), le 29 août! Les enfants (de quelques mois à 3 ans) y sont accueillis tous les mardis, de 8h30 à 12h30. Assurance et inscription annuelle: 8€... puis 1,25€/heure.

Renseignements (aussi si vous désirez étoffer l'équipe des bénévoles): 010/41 49 35.

# Mariés depuis 50 ans... et plus

**L**e soleil était de la partie pour la cérémonie des jubilés, le 17 juin. Quelque 24 couples étaient invités par la Ville à l'occasion de leurs 60 et 50 ans de mariage. Après les discours (pas trop) officiels au Centre culturel d'Ottignies, ils ont posé pour la traditionnelle «photo de famille», sur les marches de l'hôtel de ville. Le banquet s'est déroulé à l'école de Blocry. Les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la 2<sup>e</sup> moitié de l'année se réuniront le samedi 2 septembre, toujours au Centre culturel. Nous vous invitons à venir les féliciter dès 10h30.

Renseignements: 010 / 42 08 30.



## Sur les marchés depuis 60 ans

Surprise pour le marchand de chaussures Edmond Cuvelier, le 2 juin sur le marché d'Ottignies. A l'initiative de l'échevine du Commerce Jeanne-Marie Oleffe, ses collègues camelots avaient prévu toute une mise en scène, avec la complicité des policiers de la zone, pour que ses 60 ans de métier ne passent pas inaperçus: arrivée de deux voitures de police toutes sirènes hurlantes dans le boulevard Martin, présence des autorités communales, cadeaux de la Ville et des collègues...

Le Stéphanois a commencé à vendre des chaussures avec son père alors qu'il n'avait que 15 ans (il en a 75). Il a tenu un magasin de chaussures à Sart-Messire-Guillaume avec son épouse mais aujourd'hui ne vend plus que sur les marchés. Il se lève six jours par semaine à 4h30 pour se rendre sur les marchés d'Ottignies, Court-Saint-Etienne, Wavre, Jodoigne, Fleurus et Nivelles.

«J'adore ce que je fais. Le marché a une ambiance conviviale, qu'il n'y a pas dans les magasins. On rencontre toutes sortes de gens, de tous caractères...», explique le marchand. «J'espère avoir la santé pour continuer encore quelques années!»



## Annuaire officiel 2006

L'annuaire officiel reprenant l'ensemble des informations administratives, la liste des professions libérales, des entreprises, des commerces et commerçants d'Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty doit être mis à jour.

Figurer dans cet annuaire est gratuit, seuls les encarts publicitaires sont payants.

Nous souhaitons être le plus complet possible. Vous qui êtes: plombier, pépiniériste, informaticien indépendant, commerçant, exercez une profession libérale, avez une entreprise... faites-vous connaître pour être certain de figurer dans cet annuaire: 010 / 41 83 11 (commerces) ou 010 / 42 05 84 (professions libérales).

## Nouvel horaire

La Maison de l'Emploi d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (rue du Moulin, 9, à Ottignies) change d'horaire à partir du 1<sup>er</sup> septembre:

- lundi, mercredi et jeudi: 8h30-12h30, 13h30-16h

- mardi et vendredi: 8h30-12h30

Permanence téléphonique tous les jours: 010 / 42 10 20. Merci d'en prendre note!  
maisondelemploi.ottnigies@forem.be

# Colombine

Lingerie  
Corseterie  
Baignoire

du 75 AA au 120 F

Bd Martin, 32 à Ottignies  
Tél. 010 41 49 30



## NOUVEAU

votre magasin

### ANIMAL CENTER-TOM&CO à COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Métallurgistes, 1  
en face de Hobby Center Renard

HEURES D'OUVERTURE:  
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8.30 À 19.00  
Tél 010/61 37 01



## AQUA-SERVICE

s.p.r.l.



Traitement de l'eau  
Piscine  
Construction-rénovation  
Produits d'entretien  
Adoucisseurs d'eau  
Sel pour adoucisseurs d'eau

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42  
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

## Eric Massart

Peinture - décoration  
Revêtements sols et murs  
intérieurs et extérieurs  
Travail réalisé par le  
patron.



Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies  
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07



# 5 Découvrez les agences du Groupe FIKS

JODOIGNE • OTTIGNIES • EGHEZEE • GEMBOUX • NAMUR

*Vous vendez ou mettez en location un bien immobilier ?*

### Vous souhaitez :

- ✓ le meilleur prix
- ✓ une vente rapide
- ✓ une transaction sans soucis

### Nous vous offrons :

- ✓ 5 agences et 32 commerciaux pour une vente plus rapide
- ✓ des milliers de demandes grâce à notre marketing
- ✓ une expérience et une réputation à toute épreuve

Nous vous accueillons  
du lundi au samedi inclus  
de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures :

**avenue du Douaire, 56  
à Ottignies**

tél. : 010 / 43 58 00  
mail : ottignies@fiks.be  
fax : 010 / 43 58 09

Bref, ...

## une vente... efficace !

Tous nos biens avec photos et plans  
sont présents sur notre site...

# WWW.fiks.be



# Cinq aménagements pour les «modes doux»

Le 7 juillet, les autorités communales ont inauguré les aménagements réalisés sur les itinéraires pour piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite dans le cadre des crédits d'impulsion 2004 et 2005 de la Région wallonne.

Le ministre wallon du Logement, des Transports et du Développement territorial André Antoine était aux côtés du bourgmestre Jean-Luc Roland pour découper le ruban à l'entrée du chemin de Namur, ce chemin réservé aux piétons, cyclistes et cavaliers, qui traverse le golf entre Louvain-la-Neuve et Wavre... et qui a été aménagé sur une longueur de 400m (photo 1).

«Les crédits d'impulsion de la Région couronnent une démarche participative. Votre Ville fait partie des 82 communes, sur 262, qui ont adopté un Plan de Mobilité... et on peut parler d'une prime de fidélité parce que vous bénéficiez des crédits d'impulsion depuis 2002-2003», a déclaré le ministre, ravi de ce que Louvain-la-Neuve, conçue comme ville piétonne, perpétue la tradition 30 ans plus tard en inaugurant un itinéraire complet au profit des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.

## Liaisons entières finalisées

Les autorités sont montées à bord d'un petit train touristique qui les a menées vers les sites récemment aménagés. Outre le chemin de Namur:

- Le sentier de la gare, entre la chaussée de La Croix et la gare d'Ottignies, a été élargi à 2m en moyenne, avec une

rampe d'accès à 5% du côté de la chaussée de La Croix. L'éclairage a été amélioré (photo 2).

- Un trottoir a été réalisé entre l'Ephec et le lycée Martin V, à l'avenue du Ciseau.
- Le circuit pour les personnes à

mobilité réduite a été amélioré à Louvain-la-Neuve: amélioration des traversées, aménagement des trottoirs avec des dalles de repérage et de vigilance pour les non-voyants...

- un cheminement en béton d'une largeur de 3m a été réalisé depuis la rue de la Briqueterie jusqu'aux dernières maisons de la rue du Puits, à Céroux, dans le prolongement des travaux inaugurés en mai 2003 (photo 3).



«Autant d'itinéraires qu'il était intéressant d'améliorer car ils permettent de relier différents pôles de manière sécurisée et finalisent des liaisons entières mises en évidence dans le Plan Communal de Mobilité», s'est réjoui le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Les travaux ont été réalisés par les Travaux Stéphanois de Court-Saint-Etienne. Coût total: environ 670.000 €, subsidiés à 75% par la Région (avec un plafond de 350.000 €).

**200.000 €**

Le ministre Antoine a annoncé que la Ville bénéficierait à nouveau des crédits d'impulsion en 2006-2007, à hauteur de 200.000€. Les aménagements réalisés l'année prochaine permettront de diminuer la vitesse aux avenues Demolder, des Villas, Fabiola et au carrefour du Bon Air, en prévision de l'accroissement de la circulation attendu après la construction du viaduc de Masaya.



## A l'aise à vélo

Après les cours théoriques (le code de la route, les panneaux de signalisation...) dispensés par leurs titulaires, la séance de maîtrise du vélo donnée par leur professeur d'éducation physique dans la cour de l'école, la découverte du «bien rouler dans la circulation» assurée par l'ASBL Pro Vélo... les cinquante élèves en 5<sup>e</sup> primaire à l'école communale de Blocry ont passé leur Brevet cycliste, le 6 juin.

«Le but est de tester leur aptitude à rouler à vélo en circulation réelle, de voir s'ils ont intégré les consignes et conseils prodigués au cours de l'apprentissage qui a précédé», explique Marwan Hamzaoui, chargé de missions pédagogiques au sein de l'ASBL Pro Vélo. «Une dizaine d'examineurs - policiers, parents d'élèves, employés communaux... - sont répartis le long du circuit pour observer leur façon de gérer le trafic, de montrer leurs intentions, de tourner à gauche, de circuler dans les ronds-points, de freiner...»

Les élèves ont emprunté la rue Haute, la route de Blocry, celle du Longchamp, les avenues des Clos et du Marathon, Champ Vallée... un parcours long de 3 km. Impressions, à la fin de celui-ci: «Ce n'était pas difficile, il fallait faire bien attention aux



panneaux» (Rachid Amaï), «Il fallait tendre son bras au bon moment» (Maria Cadena), «L'essentiel est d'être prudent et attentif à tout ce qui se passe, même derrière soi» (Virginie Chassagne).

Les élèves en 5<sup>e</sup> primaire à l'école Notre-Dame et à l'athénée Paul Delvaux ont également passé leur Brevet cycliste, le 8 juin, au départ de la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies.

Les brevets - dont 26 avec la mention «excellent» - ont été officiellement remis par l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuy, le 20 juin, à la Ferme du Douaire. «Ce n'est pas parce qu'on a obtenu un brevet qu'on est à l'abri d'un accident. Il faut garder à l'esprit ce qui a été enseigné et rester très prudent», a déclaré l'échevin.

Les jeunes qui n'ont malheureusement pas réussi l'épreuve ont reçu une attestation de participation... et seront invités à repasser le Brevet, l'année prochaine.

### Le Brevet cycliste

En 2003, une étude réalisée Par Pro Vélo/Agora pour le compte de la Région wallonne a démontré l'urgence de donner aux jeunes toutes les cartes pour pouvoir circuler à vélo en rue, notamment dans le contexte actuel d'insécurité routière croissante.

Après plusieurs expériences pilotes positives menées à Bruxelles et en

Wallonie, la Région wallonne, par le biais de son ministre des Transports, a décidé de soutenir la généralisation progressive du Brevet du cycliste en chargeant l'ASBL Pro Vélo de le mettre en oeuvre pour 100 classes d'écoles primaires wallonnes, réparties sur 18 communes, pour l'année scolaire 2005-2006. Trois écoles d'Ottignies (école communale de Blocry, école

Notre-Dame et Athénée Paul Delvaux) ont été sollicitées, en prolongement des plans de déplacements scolaires initiés dans ces écoles par l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuy.

Les élèves de ces trois écoles ont passé leur Brevet, les 6 et 8 juin derniers (lire ci-dessus).

# Dalles podotactiles: aussi place Agora

**P**our faciliter la traversée de la Grand-Place de Louvain-la-Neuve aux aveugles et malvoyants, la Ville a pris en charge la réalisation, début avril, d'un «chemin» constitué de dalles «podotactiles», de 60m de long, entre le bureau de l'Office du Tourisme et le coin de l'antenne administrative (7200€*tvac*). Les quelque 10m

manquants, entre les escaliers et l'Office du Tourisme, seront réalisés prochainement.

Fabriquées à base de résine polyuréthane, résistantes à l'usure, les dalles - de deux types: guidage et vigilance - comportent des sillons (creux dans lesquels glisser la canne) pour indiquer la direction à suivre ou des plots pour prévenir d'un changement de direction ou de la proximité d'un danger.

La Ville projette d'étendre, cette année encore, ce «chemin» dans la direction de la Grand-Rue, pour faciliter notamment la traversée de la place Agora.

«Les camelots du marché de Louvain-la-Neuve ont été prévenus de ce nouvel aménagement et veillent désormais à ne pas en empêcher l'accès», annonce Pascale Verraghenne, «handicontact» de la Ville.

L'université, de son côté, a équipé la place Montesquieu de ce type de dalles. A l'avenir, la place de l'Université devrait en compter également.



## Aux passages piétons

Des dalles podotactiles ont aussi été placées à hauteur de toutes les traversées de voiries, sur une série de cheminements piétons aménagés récemment: le sentier qui relie le collège du Christ-Roi à la gare, l'avenue du Ciseau et le cheminement Hocaille-Paulin Ladeuze-route de Blocry.

«Les dalles de guidance et les dalles de vigilance sont placées sur le trottoir, les premières dans l'axe des passages, les secondes aux deux extrémités le long des passages, contre les bordures», précise Laurent Detraux, chef de bureau technique au service communal des Travaux.

## 210 paires de pédales au Bois des Rêves

Quelque 210 élèves des écoles de Blocry, La Croix, du Centre et des Villas, de Profondsart et de l'athénée Maurice Carême de Wavre ont participé, le 27 juin, à la traditionnelle journée vélo organisée par l'ASBL

Les Débrouillards de Louvain-la-Neuve.

Les jeunes cyclistes ont quitté leurs écoles, traversé le centre d'Ottignies avant de rejoindre le Bois des Rêves:

barbecue, podium et grande enquête de police autour du lac et dans le bois. Les mollets reposés, les enfants ont réenfourché leurs bécanes pour regagner leurs écoles.

Pour assurer la réussite de la manifestation, le responsable des Débrouillards José Pomès a

pu compter sur l'aide des membres de son ASBL mais aussi des motards du club Sunday Drivers de Wavre, des ambulanciers de La Hulpe, des policiers de Wavre et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.



# Parkings gratuits pour conducteurs malins

**T**rop chers, les parkings à Louvain-la-Neuve? Sous la dalle peut-être mais... avez-vous songé à vous garer dans les parkings publics ou de dissuasion?

Cinq d'entre eux sont gratuits 7j/7 et 24h/24:

- une bande de stationnement à hauteur du boulevard Baudouin 1<sup>er</sup> (dans le sens RN4 vers RN238): environ 100 places, à 800m seulement de la place de l'Université;
- une bande de stationnement à hauteur du boulevard de Lauzelle (dans le sens Porte de l'Hocaille vers RN4): environ 40 places, à 600m de la place de l'Université;
- trois parkings de dissuasion de l'UCL, dont deux déjà réalisés (Rédimé et Baudouin) et un 3<sup>e</sup> en chantier (Lauzelle): 464 places.

Les parkings compris dans la zone bleue sont gratuits en soirée et le week-end (mentionnons le parking du mur du Marathonien, derrière les piscines de Blocry, le parking du Pont Neuf, près de la place Galilée, et la place Polyvalente, au Biéreau: plus de 200 places à eux trois). Ils permettent également de stationner pendant deux heures en journée, gratuitement, à condition de ne pas oublier d'exposer son disque bleu.

Par ailleurs, l'UCL annonce que ses parkings «Schwann», «Galilée», «Sciences» et «Euler» situés dans le haut de la ville, du côté de l'avenue du Jardin Botanique, sont accessibles à tous les usagers de 19 à 7h ainsi que les week-ends...et en journée pendant les congés de l'université.

Au total, cela fait plus de 1200 emplacements de parking désormais qualifiés de «malins». Sur place, ils seront

reconnaissables grâce à des panneaux colorés, financés par la Ville. Ils ont été repris dans une brochure, que les commerçants de Louvain-la-Neuve se feront un plaisir de vous remettre (disponible à l'administration communale, elle devrait aussi être diffusée via l'Association des Habitants). Un fléchage routier est prévu, dès septembre.

### 3 pour le prix d'une

«Il y a une offre diversifiée en matière de stationnement à Louvain-la-Neuve», disent, d'une même voix, l'université, l'association des commerçants NACL, l'Association des Habitants et la Ville. D'aucuns l'ignorent encore et c'est dommage. Ils véhiculent l'idée qu'il est impossible de se garer dans la cité universitaire sans avoir à sortir son portefeuille. Et les commerçants le ressentent, malheureusement.

«Certains veulent raser gratis mais il faut arrêter de rêver: les parkings souterrains sont gérés par une société privée, la gratuité est dès lors exclue»,

déclare le président de la NACL Jean-Christophe Echement. «Mais plutôt que de jouer la carte négative, analysons les alternatives et elles existent, en nombre. Le tout est de savoir où les parkings gratuits sont situés. Les panneaux «malins» permettront de mieux les reconnaître à l'avenir.»

Le président de la NACL ajoute que les discussions se poursuivent avec le gestionnaire des parkings souterrains Gespark. Les commerçants l'invitent à tester, pendant six mois, la possibilité de proposer une heure de stationnement gratuite (au lieu d'une demi-heure). Un geste a déjà été fait, apprécié par le secteur horeca: depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les automobilistes bénéficient de trois heures de stationnement pour le prix d'une, le dimanche.

Le président de l'Association des Habitants Jean-Louis Litt se réjouit de la mise à disposition des parkings ouverts de l'UCL en soirée, le week-end et pendant les vacances, ce qui permettra aux habitants de recevoir famille et amis en toute tranquillité.

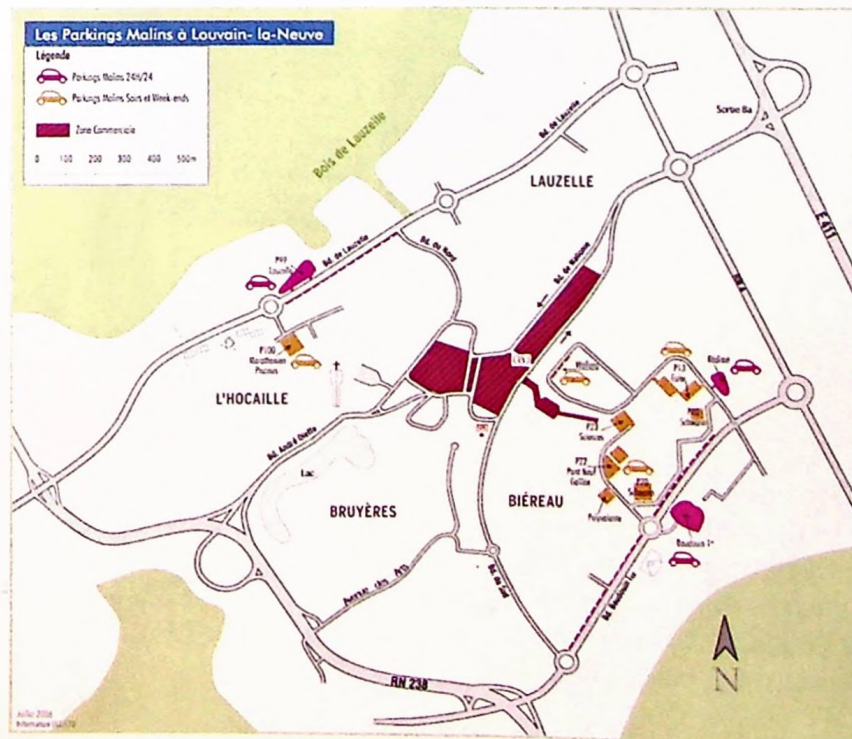


La Ville, l'Association des Habitants, l'Université Catholique de Louvain et l'Association des Commerçants

vous informent que les parkings signalés sur ce plan sont mis gracieusement à votre disposition selon diverses modalités, 24 heures sur 24 pour les uns, en soirée et le week-end pour les autres.

N'oubliez pas en zone bleue de mettre votre disque (du lundi au vendredi, de 8h à 19h)

Ed. 014 - Avenue Marie-Dalle  
Bâtiment du Commerce  
1050 Louvain-la-Neuve  
Bureau des Locataires, 25  
1340 Drogenb. Louvain-la-Neuve



## Carte bientôt périmée?

Soyez attentifs à la date de péremption de votre carte de stationnement. Les cartes riverain délivrées avant le 2 mai 2006 ont une durée de validité d'un an.

Les premières cartes ont été délivrées le 15 septembre 2005. Vous serez nombreux à devoir vous rendre auprès des guichets de la Ville afin d'obtenir une nouvelle carte (valable 2 ans). Attention, la nouvelle carte ne sera délivrée qu'en échange de l'ancienne: n'oubliez pas d'emmener celle-ci lors de votre visite à l'administration.

Les permanences ont lieu:

- à Louvain-la-Neuve (Grand-Place, 32) : le lundi de 12h30 à 19h, le mardi de 8h30 à 12h30;
- à Ottignies (Espace du Cœur de Ville, 2) : le jeudi et le vendredi, de 8h30 à 12h30.

## Le bon disque

Simple rappel: seuls les disques de stationnement conformes à la réglementation européenne peuvent être pris en considération pour le stationnement en zone bleue.

De nombreux automobilistes glissent leur disque dans une pochette ou une gaine sombre, ce qui ne facilite pas la tâche des contrôleurs. La réglementation est claire: le disque ne peut être recouvert et doit être bleu... cette couleur ayant été choisie par l'UE pour des raisons de lisibilité, justement. Merci d'en tenir compte.



## Cartes à gratter

Des cartes à gratter - qui permettent de stationner pendant une durée consécutive de 5 heures dans tout le périmètre de la zone bleue - sont mises en vente aux guichets de l'administration (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies; Grand-Place, 32, à Louvain-la-Neuve). Le carnet de 10 cartes coûte 40€.

## Semaine de la Mobilité: du 16 au 22 septembre

A l'occasion de la 7<sup>e</sup> édition de la Semaine de la Mobilité (cette année, du 16 au 22 septembre), la Ville, en collaboration avec la Région wallonne, vous propose trois «outils» pour découvrir les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle:

- deux cartes reprenant des circuits vélo reliant les différentes entités de la ville (elles sont insérées au centre de ce Bulletin);
- une promenade vélo, le dimanche 17 septembre. Le circuit, accessible aux familles gratuitement, comportera de multiples haltes au cours desquelles les participants pourront déguster des produits locaux. L'encadrement sera assuré par le Gracq. Départ de la gare d'Ottignies à 10h30. Réservation obligatoire avant le 14 septembre au 010 / 42 05 66 ou 010 / 42 05 72 ou par mail: hebrantd@olln.be
- une farde reprenant les cartes de promenades cyclo/pédestres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Muni du Passeport mobilité de la Région wallonne (lire ci-dessous), vous pourrez vous procurer gratuitement ces cartes du 16 au 22 septembre en vous rendant dans les locaux de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies (dans la limite des stocks disponibles).

Le Passeport de la Région wallonne, gratuit, permettra à tous de découvrir et/ou de tester durant la Semaine de la Mobilité - gratuitement ou avec une réduction - une trentaine de services en faveur d'une mobilité alternative, sur tout le territoire de la Région (transport gratuit avec le TEC, carte des itinéraires cyclables Ravel, réduction pour les nouveaux inscrits aux services de Taxistop...).

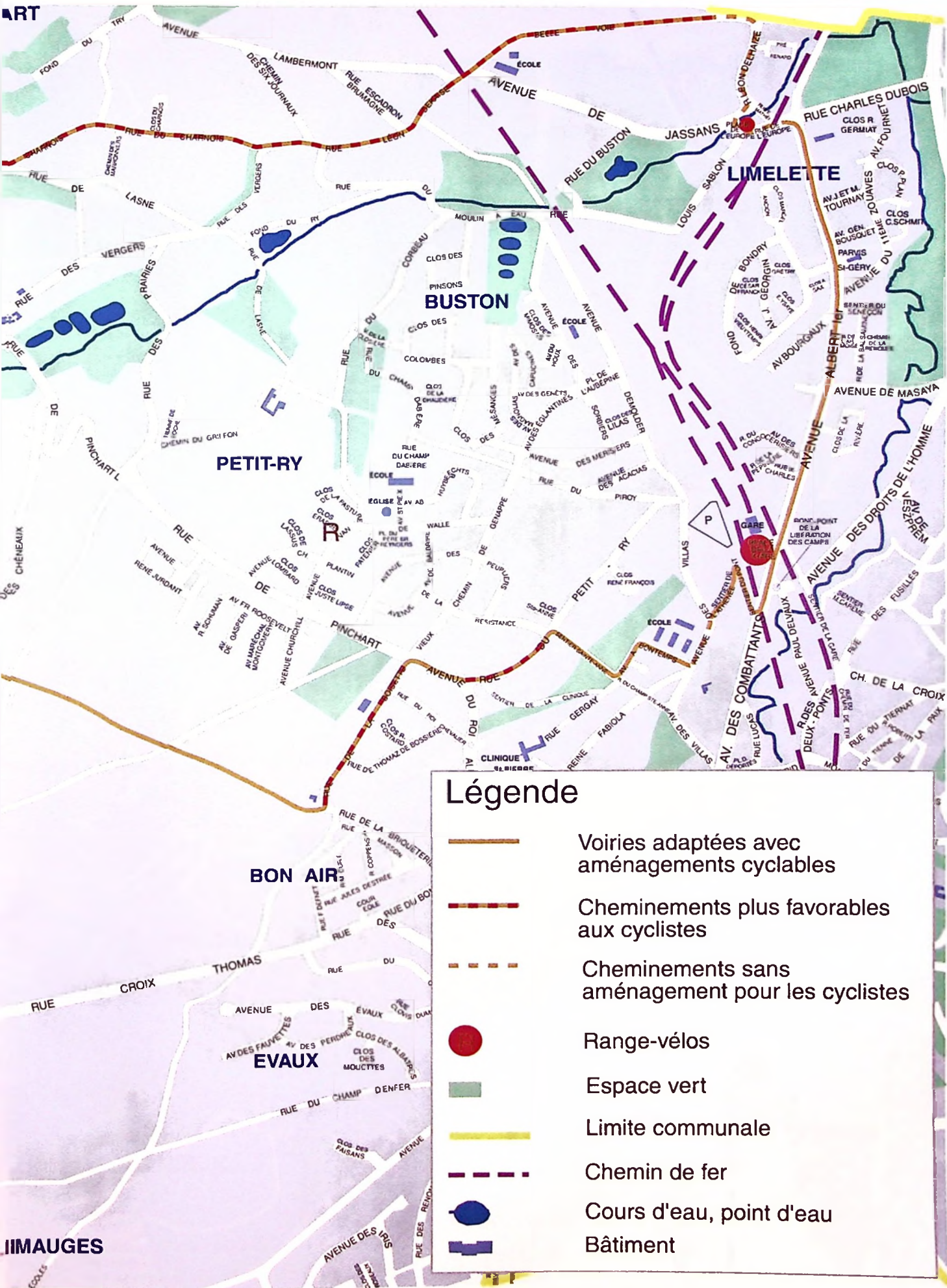
Vous pouvez l'obtenir sur demande au 0800 / 11901 (numéro vert de la Région wallonne) ou via le site [www.semaine.mobilite.wallonie.be](http://www.semaine.mobilite.wallonie.be)

Par ailleurs, la Région wallonne organisera un petit déjeuner le 18 septembre, à la gare d'Ottignies, pour récompenser les détenteurs du Passeport ainsi que tous les navetteurs.

**SEMAINE DE LA MOBILITÉ\*06**

Une initiative du Ministre wallon des Transports 16 • 22 SEPT.

# gnies-Louvain-la-Neuve





# gnies-Louvain-la-Neuve



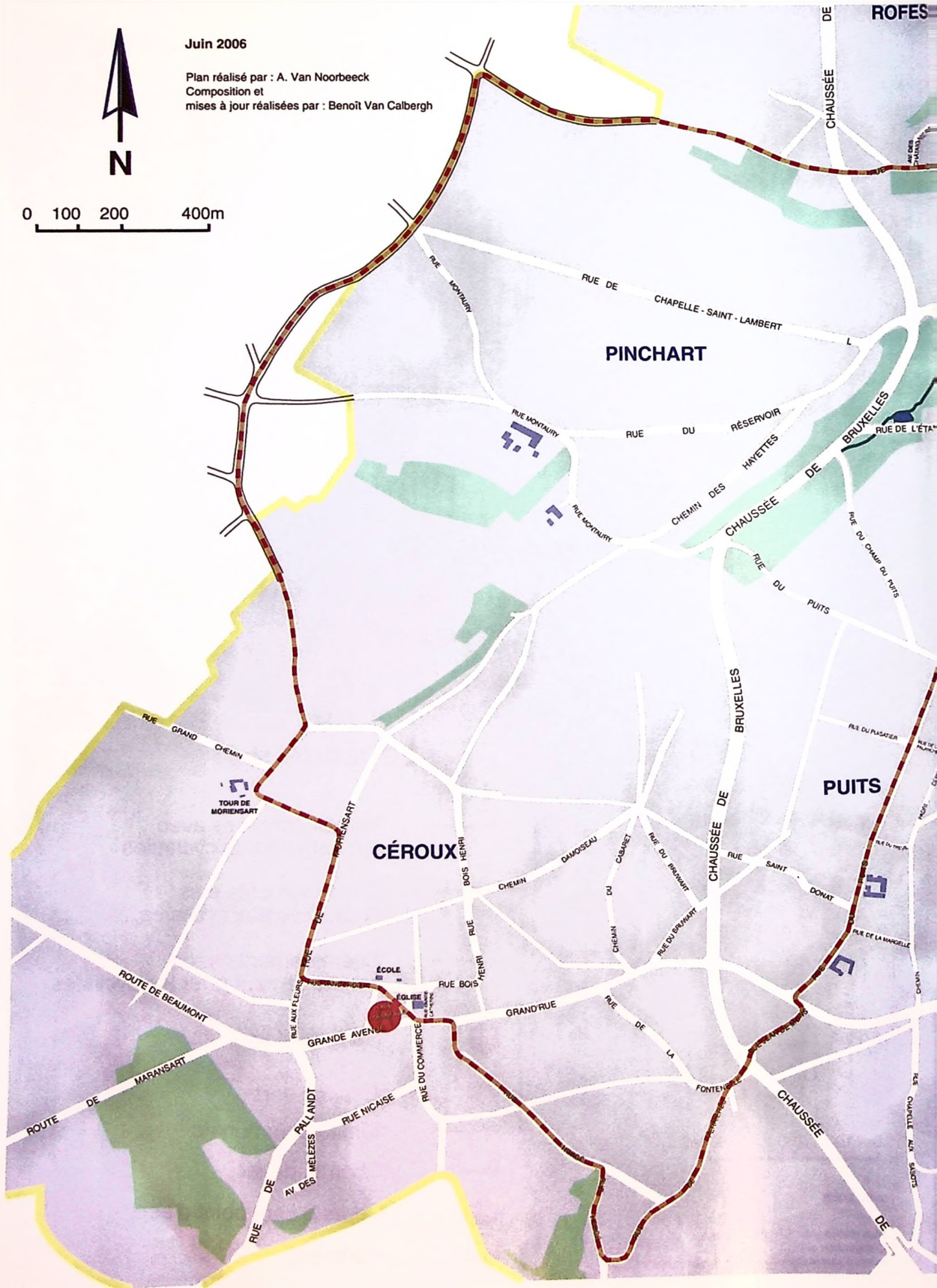
# Se déplacer à vélo à Ott

Juin 2006

Plan réalisé par : A. Van Noorbeeck  
Composition et mises à jour réalisées par : Benoît Van Calbergh



0 100 200 400m







## Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

*Incinération  
Ensevelissement jour et nuit  
Funérarium  
Plaques funéraires et fleurs en soie*

**Des  
professionnels  
à votre service**

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.  
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11  
[www.funeraillesdebroux.net](http://www.funeraillesdebroux.net)



Votre opticien

*H. Metzmaeker*

**A l'achat d'une  
monture et de  
deux verres,  
garantie totale  
d'un AN  
contre la casse.**

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96  
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30



Agence d'Ottignies  
Bld Martin, 28  
1340 Ottignies



Tél.: 010 40 13 74  
Fax : 010 40 12 10  
[argenta@skynet.be](mailto:argenta@skynet.be)

# ARGENTA

**50 ANS 1956-2006**

Succursales :  
Uccle - Chée de Waterloo, 747 - Tél.: 02 345 83 86  
Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

**Tous nos comptes  
sans frais.  
Cartes gratuites.  
Probablement les  
meilleurs  
taux  
d'épargne.  
Consultez-nous...**



## Ets Hermand sprl

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies  
Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52 - [info@hermand.vw.be](mailto:info@hermand.vw.be)



### **WEEK-END SHOW LES 23 ET 24 SEPTEMBRE**

### Redécouvrez vos sens.

Avoir la tête dans les nuages. Avec le nouveau Coupé-Cabriolet Eos, c'est désormais possible, en toute occasion et en toute sécurité. En quelques secondes, le toit escamotable électriquement disparaît pour faire apparaître un cabriolet à couper le souffle. Coupé sportif, cabriolet décontracté et véritable berline 4 places avec un coffre remarquablement spacieux, l'Eos est tout à la fois. Cette technologie de pointe, mise au service de votre plaisir et de votre sécurité, offre à l'Eos une ligne d'une finesse et d'une élégance inégalées dans son segment.



Donnons priorité à la sécurité. Consommation moyenne (l/100 km): 6,1 - 8,5 / émission Co<sup>2</sup> (g/km): 165 - 204. Informations environnementales (AR 19/03/2004): [www.volkswagen.be](http://www.volkswagen.be)

# Le bilan 2005 de la police encourageant

**L**a zone de police a présenté son bilan de l'année 2005. Le bourgmestre rappelle que le premier plan zonal de sécurité, adopté fin 2002, comportait diverses priorités d'action dont la criminalité liée aux bandes urbaines, spécifique à notre ville.

Le chef de zone Serge Casterman est satisfait: le phénomène des bandes urbaines, priorité numéro 1, est en nette diminution à la gare d'Ottignies (58 faits en 2002, seulement 2 en 2005), sur la dalle de Louvain-la-Neuve et dans les quartiers où la criminalité de rue était apparue. On doit ce recul à la stratégie mise en place par la police: l'investissement permanent des lieux sensibles, la collaboration renforcée avec Securail et SPC, la police des chemins de fer, pour ce qui concerne la gare... et l'efficacité du suivi assuré par le Parquet de Nivelles.

*«Nous avons initié des procédures spécifiques en matière de criminalité de rue», explique le Procureur du Roi Jean-Claude Eslander. «Nous insistons pour qu'un maximum soit fait au niveau préventif mais quand les mesures préventives ne donnent pas de résultat, il faut que la réaction judiciaire soit immédiate. Pour les faits de violence, la réaction est très claire: nous poursuivons! Nous essayons de reproduire ces procédures dans d'autres zones de police même si c'est à Louvain-la-Neuve que ce phénomène est le plus important.»*



Si les chiffres sont encourageants, il n'est pas question cependant de relâcher la pression: le phénomène des bandes urbaines n'est pas totalement enrayeré et peut rebondir à tout moment.

## Vols dans les maisons

En ce qui concerne les vols dans les habitations, les statistiques de 2005 ne sont pas complètes mais permettent de conclure déjà à une diminution, là aussi: 239 faits constatés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre, dont 186 vols «qualifiés» (avec effraction) dans des habitations et 53 dans des entreprises et commerces.

*«Alors que la ville compte 10.000 habitants à Louvain-la-Neuve et le double à Ottignies/Limetette/Céroux-Mousty, on constate que 2/3 à 3/4 des faits sont commis dans la cité universitaire», déclare le bourgmestre Jean-Luc Roland. «C'est lié à l'attractivité importante qu'exerce Louvain-la-Neuve.»*

Le chef de zone regrette l'ampleur des vols simples qui pourraient être évités si les étudiants/le personnel de l'UCL pensaient à fermer les portes des kots et des laboratoires. *«L'université a compris l'importance de sécuriser ses locaux, un gros travail est en cours avec notre conseiller en technoprévention», annonce Serge Casterman.*

Le Procureur du Roi constate que les vols dans les habitations (notamment par ruse, chez les personnes âgées) ainsi que les vols de et dans les véhicules - souvent commis par des personnes venues de l'extérieur - est une véritable plaie dans tout l'arrondissement. Evidemment, le Brabant wallon est considéré comme une terre plus riche que les autres...

## Sécurité routière

La priorité n°3 du Plan zonal concerne la sécurité routière avec la lutte contre la vitesse, la conduite en état d'ivresse ou sous l'influence de stupéfiants. Les années 2004 et 2005 totalisent exactement le même nombre d'accidents: 301 (en 2005: 2 tués et 109 accidents avec blessés). C'est trop et c'est pourquoi les contrôles de vitesse seront encore renforcés à l'avenir, de même que les «campagnes Bob».

*«Il ne faut pas oublier que notre parc automobile a considérablement augmenté, notamment le samedi, avec l'ouverture du nouveau centre commercial», précise le chef de zone.*

Les RN 237, 238, 239 et 275 font actuellement l'objet d'installation de dispositifs de contrôles radars automatiques. De plus, les RN 237, 239 et 275 seront bientôt pourvues de radars préventifs. Le retour à une bande de circulation dans la courbe de la RN 238, avec une vitesse limitée à 70 km/h, devrait dissuader les motards qui venaient d'Allemagne et de Hollande pour utiliser le «S» comme piste d'entraînement.

*«Nous programmons plusieurs contrôles radars chaque mois, là où les accidents corporels sont les plus importants (et pas là où la police récolte le plus d'amendes... ceci est une légende!). Sur les 16.580 véhicules contrôlés l'an dernier au cours de 34 opérations, 784 étaient en infraction, soit 4,2%.»*

L'objectif est évidemment d'éviter les morts et les blessés. C'est ce même objectif qui est poursuivi lors des «campagnes Bob» pour éviter la conduite en état d'ivresse. Ces campagnes ont lieu au moment des fêtes de fin d'année mais aussi en été. En effet, la police a constaté que l'ambiance «soleil et barbecue» faisait perdre la raison à certains...

«On n'accepte pas l'alcool au volant. La sanction, c'est le tribunal», insiste le Procureur du Roi. «Depuis peu, les retraits de permis de 15 jours peuvent être prolongés de deux fois trois mois... et c'est bien nécessaire quand on voit le nombre de récidivistes...»

Le chef de zone évoque encore l'attention portée aux usagers faibles: 1135 infractions ont été constatées l'an dernier (stationnement sur les trottoirs, les pistes cyclables, les emplacements réservés aux handicapés, les passages pour piétons...), 30% des accidents avec lésions corporelles impliquaient minimum un usager faible. Des opérations spécifiques - par exemple, la chasse aux véhicules garés sans raison sur les emplacements pour handicapés - ont lieu régulièrement.

### Tapage: peut mieux faire

Serge Casterman parle aussi de la tranquillité et de l'ordre publics... la 5<sup>e</sup> priorité du Plan zonal qui donne du fil à retordre aux inspecteurs: 463 appels pour tapage nocturne (plus de 70% émanant de Louvain-la-Neuve), contre 437 en 2004 et 415 en 2003. A noter que le mois d'octobre 2005 a été particulièrement bruyant, les étudiants étant alors «remontés» contre le règlement relatif aux heures de fermeture des cercles et régionales.

«Avec le vote du règlement de police sur les incivilités, en mars dernier, nous disposons enfin d'un outil efficace: l'amende administrative», prévient le bourgmestre. «Les sanctions peuvent aller jusqu'à 250€ d'amende...»

Le nombre de vols de véhicules a légèrement augmenté (une tendance également constatée dans les autres zones de police) alors que les vols dans les véhicules ont un peu régressé (il semble que ce soit maintenant les GPS qui suscitent la convoitise). La campagne de prévention que la police mène chaque année dans les parkings souterrains et extérieurs de Louvain-la-Neuve, en collaboration avec les gardiens du Groupe 4 employés par l'université, de même qu'aux abords de la gare d'Ottignies, semble porter ses fruits. Les automobilistes distraits sont prévenus par courrier de leur manque de précautions (vitre restée ouverte, sac visible, porte non verrouillée...) et sont invités à prendre des mesures de sécurité à l'avenir. Une démarche que les gens apprécient.

### Service local de recherches

Enfin, la zone de police n'a pas attendu la récente circulaire ministérielle pour mettre en place un service local de recherches qui traite de dossiers importants: meurtres, viols, attaques à main armée, rackets... Sa section «protection de la jeunesse» intègre toutes les composantes de la délinquance juvénile; son service d'assistance aux victimes a totalisé 109 interventions directes et 57 assistances différées en 2005.

«Toute la police a été formée à l'annonce de mauvaises nouvelles», informe Serge Casterman. «Notre psychologue prend en charge les cas les plus lourds.»

La zone d'Ottignies-Louvain-la-Neuve peut être fière d'être précurseur en cette matière.

## Nouvelle loi sur les armes

La nouvelle loi sur les armes parue au Moniteur belge du 9 juin 2006 précise que dorénavant, toutes les armes à feu sont soumises à autorisation. Seuls les chasseurs et les tireurs sportifs en sont dispensés, à certaines conditions.

Les contrevenants aux dispositions de cette loi ou de ses arrêtés d'exécution seront punis d'un emprisonnement d'un mois à cinq ans et/ou d'une amende allant de 100 à 25.000€. Si les infractions sont commises par une personne agréée ou à l'égard d'un mineur, le minimum des peines prévues est porté à un an d'emprisonnement. La confiscation des armes pourra en outre être prononcée... Mieux vaut dès lors se mettre en ordre!

### Période d'amnistie

Si vos armes ne sont pas signalées (pas connues des services de police), la nouvelle loi prévoit une mesure d'amnistie et garanti parfois même l'anonymat dans le cas de régularisation de la situation de détention de certaines armes ou d'abandon de celles-ci auprès de la police locale avant le 9 décembre 2006.

### Permanence le vendredi

Jusqu'au 9 décembre, le service des armes de la police (Serge Moureau / Marc Dagneaux) sera à votre disposition tous les vendredis, de 12 à 19h, dans ses locaux (54, rue du Monument, à Ottignies). Afin de limiter au maximum votre délai d'attente, on vous conseille de prendre rendez-vous au 010 / 42 08 62 (de 9 à 12h et de 13 à 15h) ou au 010 / 42 08 60 (permanence) de 8 à 19h.

Par ailleurs, des journées spéciales "Déclarations - Régularisations - Abandons d'armes" sont prévues les samedis suivants, de 8 à 12h et de 13 à 17h, toujours à l'hôtel de police d'Ottignies:

- Le 16 septembre (habitants d'Ottignies)
- Le 23 septembre (habitants de Céroux-Mousty)
- Le 30 septembre (habitants de Limelette)
- Le 7 octobre (habitants de Louvain-la-Neuve)

Lors de votre visite, vous transporterez - dans le coffre de votre voiture - une arme neutralisée, non chargée et démontée si possible. Elle sera emballée ou contenue dans une boîte prévue à cet effet. A votre arrivée dans le parking de la police (des emplacements sont prévus), adressez-vous à l'accueil où on vous renseignera sur la procédure à suivre.

N'oubliez pas d'emporter votre carte d'identité, vos armes... et si vous les avez, tous les documents en rapport avec celles-ci.

Vous trouverez un dépliant explicatif de la nouvelle loi :

- Hôtel de police, 54, rue du Monument, à Ottignies;
- Antenne de police, 27, Grand-Rue, à Louvain-la-Neuve;
- Administration communale, 2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies.

## SOS «écoutants»

**T**élé-Accueil Namur-Brabant wallon engage de nouveaux volontaires pour renforcer son équipe d'écoutants.

Télé-Accueil est un service où - 7jours/7, 24h/24 - des bénévoles se relaient pour assurer une présence au bout du fil et permettre aux personnes qui en éprouvent le besoin de parler à quelqu'un dans l'anonymat.

Le numéro d'appel, gratuit, est le 107. La permanence est assurée dans six centres différents, dont un situé en Brabant wallon.

Les écoutants bénévoles reçoivent une formation et développent leurs qualités relationnelles: accueil, écoute, respect, présence réelle, recul...

L'engagement à Télé-Accueil (14h/mois) est compatible avec une vie active et permet à des personnes fort différentes de s'impliquer (hommes, femmes, actifs ou non, d'âges divers...)

Renseignements: 010 / 45 79 46 aux heures de bureau.  
[www.tele-accueil.be](http://www.tele-accueil.be)

## Petit-déjeuner au profit des démunis

La Conférence Saint-Vincent de Paul organise un petit-déjeuner le dimanche 1<sup>er</sup> octobre à la salle paroissiale Saint-Pie X du Petit-Ry. Les bénéfices seront consacrés à des projets éducatifs pour les enfants de familles démunies.

PAF: 3€/personne. Bienvenue à tous.

Depuis sa création à Mousty-Petit Ry il y a environ 18 mois, la Conférence Saint-Vincent de Paul a déjà aidé des jeunes à partir dans des camps de vacances. Des colis alimentaires sont distribués tous les mois à des nécessiteux.

Renseignements:

- 010 / 45 54 10 (Jean-Michel Gillet, président);
- 010/ 61 36 43 (André Boxus, secrétaire);
- 0475 / 45 13 56 (Adrien Debaene, trésorier).

## Les aventuriers recrutent

Le groupe de jeunes en chaises roulantes «Les aventuriers» souhaite se faire connaître sur le site de Louvain-la-Neuve et s'ouvrir à tous, valides et non valides. Ils organisent diverses activités: cyclo-danse deux fois par mois, jeux de société tous les 4<sup>e</sup> vendredi du mois, soirée cinéma le 2<sup>e</sup> mardi du mois...

*«Un de nos projets les plus fous est de faire un rallye dans le désert tunisien en avril 2007. Pour cela, il nous faut récolter des fonds et aussi recruter des « bénévoles » pour nous aider lors de nos activités. Avis aux amateurs...»*

annonce la Néolouvaniste Christine Calapristi.

Le groupe « Les aventuriers » a pu voir le jour grâce à une collaboration avec l'ACIH-AAM (mouvement social de personnes malades, valides et handicapées). L'ACIH-AAM s'inscrit dans une dynamique d'éducation permanente afin que chacun puissent trouver sa place, partager son expérience et ce dans le respect des différences.

Renseignements:  
<http://lesaventuriersbwsynetblogs.be/>  
ou 010 / 45 96 10 (Christine Calapristi).

## Attestation de résidence des chômeurs

Depuis peu, les chômeurs sont invités par l'Onem à se présenter auprès de l'administration communale ou dans ses services afin d'obtenir une «attestation de résidence» en Belgique.

Si vous recevez pareille sollicitation, vous pouvez vous présenter au service des Affaires sociales (2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies) durant les heures de permanence, du lundi au vendredi de 9 à 9h30.



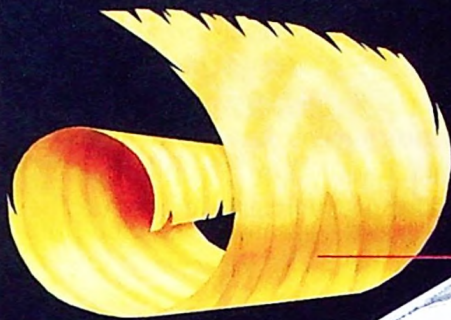
## Bourse aux vêtements d'hiver

La section locale de la Ligue des Familles organise une bourse aux vêtements d'hiver pour les jeunes de 0 à 18 ans le samedi 23 septembre, de 9 à 13 h, dans la salle Placet (place

des Sports, à Louvain-la-Neuve).

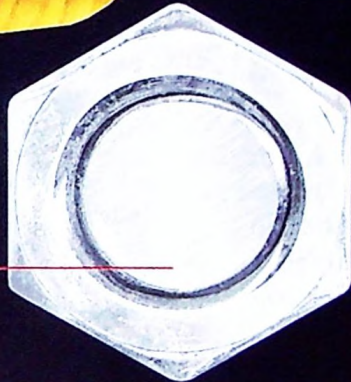
Dépôt la veille, sur rendez-vous au 010 / 61 56 85 (dès le 1<sup>er</sup> septembre, de 17 à 20h).

# POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



Parquets  
Lambris  
Portes  
Chassis  
Escaliers  
Bois de jardin

Outillage  
Quincaillerie  
Electricité  
Droguerie  
Serrurerie



**RENARD**

Av. des Métallurgistes, 5  
1490 Court-St-Etienne  
Tél: 010/616 104  
Fax: 010/616 114

**PIERSON**   
*c'est bon!* S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-  
NOUS!**



Avenue de Jassans 58  
1342 Ottignies-L.L.N.  
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34  
N° OCA : 12913

# BRABIMO

**Vente - Location :**  
010 / 41 50 50 - info@brabimo.be

**Gestion - Syndic :**  
010 / 41 35 35 - syndic@brabimo.be

rue du Moulin, 7  
1340 Ottignies-LLN

[www.brabimo.be](http://www.brabimo.be)

Nous vendons et  
louons nombreuses  
villas, maisons,  
appartements ainsi  
que terrains dans  
votre région depuis  
plus de 25 ans !

*Une équipe stable de 8 personnes expérimentées !*



# Ets Deguelde R.A.C.

*Entreprise familiale depuis 52 ans*



**NOUVELLE CITROËN C 4**

1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la  
route de Rixensart à Court-St-Etienne)

**Tél.: 010/41 32 82**

# Un compost, pourquoi, comment?

**O**n estime que le poids des déchets organiques (« compostables ») représente de 30 à 50% du poids total des poubelles des particuliers wallons! Chacun d'entre nous peut diminuer le volume de ses poubelles... en pratiquant le compostage, par exemple.

## Pourquoi composter?

Pour faire des économies sur les sacs poubelle bien sûr... mais aussi pour donner un petit coup de pouce à la nature. En les compostant, vos déchets se transformeront en eau, en CO<sup>2</sup> et en molécules (ré)utilisables par la nature. Vous pourrez intégrer le compost obtenu dans vos jardinières, l'épandre sur vos parterres...

## Comment faire?

Prévoyez un petit récipient collecteur dans la cuisine. Vous le viderez chaque jour dans la compostière que vous aurez fabriquée ou achetée (modèles et prix à découvrir sur le site internet de la Ville ou lors de la prochaine Fête de la Pomme).

## Quels déchets composter?

Au niveau de la cuisine, toutes les épilures font l'affaire, en les coupant éventuellement (oranges) pour faciliter la décomposition. Les restes des repas, le marc de café, les coquilles...



Au niveau du jardin: les tontes de gazon (par petites quantités, en mélange, et/ou "préfanées"), les feuilles mortes, le broyat issu de la taille de vos haies, les mauvaises herbes (non montées en graines ou alors nous vous conseillons de les faire macérer deux à trois jours avant de les mettre au compost)...

Compostez aussi vos bouquets fanés, les litières des hamsters et autres animaux de compagnie (vérifiez que celles-ci sont biodégradables), les papiers essuie-tout. Évitez par contre les résidus de plantes malades, les morceaux trop gros (bois, épilures...), les couches culottes, le liège, les plastiques, les métaux et autres matières synthétiques.

## Des conseils?

[www.oln.be](http://www.oln.be) ou [www.comitejeanpain.be](http://www.comitejeanpain.be)  
Vous obtiendrez aussi tous les renseignements nécessaires lors de la Fête de la Pomme, le 29 octobre prochain à Cérroux.



## Dératisation

La campagne annuelle de dératisation aura lieu du 5 au 13 octobre. Elle concerne les égouts, les ruisseaux et les rivières mais aussi les terrains de particuliers où logent des rats.

Une équipe de spécialistes placera des appâts chez tous les habitants qui se seront inscrits auprès du

service Environnement:  
010/42 05 72 ou 010/42 05 66.

Par ailleurs, vous pouvez toujours obtenir gratuitement, au service Travaux, des produits pour poursuivre le traitement (avenue de Veszprem, 5, à Ottignies, entre 8 et 12h et entre 13 et 16h).

## Jardins ouverts

Quelques participants de la Campagne Florale organisée par la Ville ont accepté d'ouvrir leur propriété à tous les amateurs de beaux jardins. Ils vous invitent encore les 27 août, 3 et 10 septembre. Merci de les prévenir simplement de l'heure de votre visite.

### Le 27 août

- Jardin de Marie Laduron - Rue du Bois du Viverou, 4, à Ottignies - 010 / 41 97 85

### Le 3 septembre

- Jardin de Catherine Baveye - Cours du Cramignon, 10, à Louvain-la-Neuve - 010 / 45 06 19  
- Jardin de Brigitte Henriët-Gossiaux - Av. P. Holoffe, 30, à Limelette - 02 / 633 15 68  
- Jardin de Béatrice Sohy - Av. Demolder, 16, à Limelette - 010 / 41 40 80  
- Jardin de Marie Laduron (voir ci-dessus)

### Le 10 septembre

- Jardin de Chantal Kolen - Av. Montgomery, 6, à Ottignies - 010 / 41 47 24  
- Jardin de Catherine Baveye (voir ci-dessus)  
- Jardin de Brigitte Henriët-Gossiaux (voir ci-dessus)  
- Jardin de Marie Laduron (voir ci-dessus)

Raymonde Krafft vous fait visiter son jardin à la date qui vous arrange, sur rendez-vous. Horizon du Stimont, 2, à Ottignies - 010/41 62 76.

D'ores et déjà, nous vous vous souhaitons de très agréables découvertes.

## Gare au verre

La société Shanks nous a fait savoir qu'un de ses éboueurs avait été blessé par un morceau de verre présent dans un sac poubelle, à Limauges. Il n'est sans doute pas inutile de le rappeler: merci de ne pas mettre de verre dans le sac destiné aux ordures ménagères... ou alors, protégez-le convenablement.



# Agenda des spectacles

## Centre culturel

### Spectacles du soir

- 15/9, 22h: Daniel Hélin, concert gratuit dans le cadre des Fêtes de Wallonie (lire pages 38 et 39)
- 27/9, 20h30 : Aristo, spectacle gratuit dans le cadre de la Fête de la Communauté française. Navettes de bus gratuites (renseignements: 010 / 42 13 01 ou 010 / 42 08 48).
- 12/10, 19h30: «Cinecittà»

### Juniors

- 1/10: Les déménageurs: «Le grand carton», à 15h. Dès 3 ans.

La description des spectacles se trouve dans le magazine du Centre culturel «La Boussole» et sur le site du Centre culturel: [www.poleculturel.be](http://www.poleculturel.be)

Renseignements: 010/41 44 35.

## Trois nominés pour le Pôle d'Or

Le mercredi 27 septembre, l'échevin de la Culture Albert Ska remettra le Pôle d'Or de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Comme l'an dernier, trois artistes seront nominés. Ils seront tous mis à l'honneur lors de la cérémonie, qui aura lieu à 18h30 dans le hall du Centre culturel (41, avenue des Combattants, à Ottignies). Le jury du Pôle Culturel remettra le Pôle d'Or à l'un d'entre eux. Celui-ci aura l'occasion, comme de coutume, de se choisir un filleul qu'il souhaite voir encouragé dans son activité artistique au sein de la ville Pôle culturel du Brabant wallon. Pour rappel, le Pôle d'Or 2005 a été remis à la peintre et maître verrier de Louvain-la-Neuve Roxana Alvarado. La filleule qu'elle s'est

choisie, Philomène Tchana, a reçu le soutien du Centre culturel pour se produire - avec son Groupe Soleil - lors de la dernière Nuit de la Musique africaine au Bois des Rêves.

Tous les habitants sont invités à venir applaudir les lauréats.

La soirée se poursuivra par la présentation du cabaret burlesque excentrique «Aristo» de et avec Elastic, à 20 h 30 (spectacle offert à l'occasion des Fêtes de la Communauté française, 1,50€ de frais de réservation).

Renseignements: Pôle d'Or: 010/41 83 11; réservations pour le spectacle Aristo (dès le 13 septembre): 010/41 44 35.

## Atelier Théâtre Jean Vilar

- du 12 au 16/9: «La balade du grand macabre». A l'Aula Magna.
- du 19/9 au 27/10 : «Huis clos». Au Théâtre Blocry.
- du 22/9 au 3/10: «L'avare». A l'Aula Magna.
- du 5 au 11/10: «La vieille au bois dormant». Au Théâtre Jean Vilar.

Renseignements: 0800/25 325 (numéro gratuit) ou [www.atjv.be](http://www.atjv.be)

## Aula Magna

- 7/10: Julos Beaucarne

Renseignements: 010/49 78 00 (du mardi au samedi, de 13 à 17h).

## Festival de Wallonie au Biéreau

La Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve) accueillera la moitié des concerts programmés dans le cadre du Festival de Wallonie, cette année sur le thème «Vienne impériale»:

- le 28/9 à 20h30: «Jeunesse et tradition», Christoph Berner (piano);
- le 29/9 à 20h30: «Dialogue inédit», Manu Comté (accordéon) et Alexei Moshkov (violon);
- le 30/9 à 20h30: «L'Art du trio», Wiener Klaviertrio;
- le 1/10 à 11h30: «Viennoiseries», chœur La Sennane de Rebecq, chorale Sainte-Cécile de Melin et chœur Alternance;
- le 1/10 à 14h30: «Cordes et clarinette», Quatuor Danel.

Un abonnement vous est proposé: 5 concerts pour 50€ (25€ pour les moins de 30 ans). Le tarif pour chaque concert varie de 7 à 22€ suivant votre statut (prix plein, seniors, chômeurs et moins de 30 ans).

Programme complet au 010/61 60 15 ou [www.festivaldewallonie.be](http://www.festivaldewallonie.be)

## Deux expositions

«Matières - Textures - Géologie», exposition des œuvres de Christiane Robin, techniques mixtes. Du 1<sup>er</sup> au 24 septembre, dans le hall du Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants). Du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 14 à 17h30 - le samedi de 10 à 12h - en soirée durant les spectacles.

Dans le cadre de la campagne «Ton pouvoir c'est ta voix»: rétrospective d'affiches de la politique belge de 1920 à 1985 dans le cadre des élections communales et régionales. Du 2 au 8 octobre, dans le hall du Centre culturel d'Ottignies. De 9 à 12h et de 14 à 17h.

Renseignements: 010/42 13 01



## Un livre traversé par des sangliers

Le 15<sup>e</sup> «Prix Renaissance de la Nouvelle» de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, remis le 27 mai à la Ferme du Douaire, a couronné le 1<sup>er</sup> livre de la Parisienne Véronique Bizot «Les sangliers», paru chez Stock en mars 2005.

«Un livre d'une grande virtuosité technique, d'une grande originalité de fond et de forme», s'est réjoui Michel Lambert, cofondateur et organisateur du Prix. «C'est le regard de l'auteur qui nous a séduits: féroce, mordant, très souvent drôle, cruel aussi... une cruauté qui s'exprime de biais. Véronique Bizot nous fait pénétrer dans des univers étranges, inquiétants, toujours décalés.»

Les membres du jury - dont deux participent à la sélection depuis la création du Prix: Alain Absire et Georges-Olivier Chateaufreynaud - ont interrogé la lauréate sur sa famille littéraire et les thèmes qu'elle semble chérir: l'architecture, la musique, les bêtes, la solitude et la mort.



Michel Lambert et Véronique Bizot.

«La première chose que je vois, c'est un lieu. Et dans ce lieu arrivent des personnages. Le lieu est une menace à chaque fois», a expliqué Véronique Bizot, après avoir dit son admiration pour Thomas Bernhard et avoué son ignorance en musique. Quant aux bêtes: «Le titre du livre m'est apparu comme une évidence: les sangliers sont des animaux solitaires, destructeurs, endurants, qui fouillent la terre. Ils traversent mon livre et saccagent tout sur leur passage...»

D'un tempérament anxieux, révoltée et facilement en colère (c'est elle qui le dit), Véronique Bizot ne fait pas dans les bons sentiments: «Mes

personnages ont tout derrière eux, n'ont plus rien à prouver, n'attendent plus rien. L'écriture me permet de rire avec la mort. C'est salutaire pour moi, cela me permet sûrement d'évacuer quelques angoisses. Dans la vie, je suis moins habile pour ça...»

La cérémonie s'est clôturée par la lecture d'une nouvelle extraite du recueil, «Pauline au téléphone», par le comédien Jean-Marie Pétiniot.

### Récit en préparation

Journaliste de formation, Véronique Bizot a travaillé pour Palais, un mensuel traitant de tourisme et de gastronomie qu'elle a fondé mais qui n'existe plus, pour la chaîne «Cuisine TV» et divers magazines de décoration.

Elle finalise un récit d'une centaine de pages, dans un registre similaire à celui de son recueil de nouvelles, qu'elle soumettra prochainement à son éditeur.

### RegardS sur la Ville

La commission éducation permanente du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vous propose de participer à son projet «RegardS sur la Ville».

Les habitants de la ville sont invités à exprimer, par la photographie, leur vie en tant qu'habitant d'un quartier. Quelles sont les limites de mon quartier, celles qui sont visibles ou invisibles et qui façonnent mon environnement au quotidien? A l'inverse, quels sont les liens ou les ponts entre mon quartier et un autre, entre mon quartier et la ville? Qu'est-ce que la «vie de quartier»? Comment je le vis aujourd'hui et avec qui? Comment je le vois demain? Y a-t-il «deux villes»: l'une de l'ordre, l'autre

du désordre? Ces deux villes vivent-elles en parallèle, coexistent-elles ou sont-elles confondues? Comment raconter mon quartier aux autres? Comment me raconter dans mon quartier, au présent et au futur?

Les photos et textes qui les accompagnent seront exposés lors de la Biennale d'Art contemporain, en mai 2007. Une réunion d'information est prévue le mardi 10 octobre, à 20h, à la Ferme du Douaire (2, av. des Combattants, à Ottignies).

Renseignements (dès le 4 septembre): 010/42 13 01 ou michel.geerts@poleculturel.be

### Parcours d'artistes

La 3<sup>e</sup> édition du Parcours d'artistes de Limelette se déroulera ce dimanche 27 août, de 10 à 18h. Une trentaine d'artistes (toutes disciplines), la plupart de l'entité, exposeront leurs œuvres dans le quartier du Fond de Bondry, au Bois du Buston (démonstrations par des sculpteurs) et du côté de Rofessart.

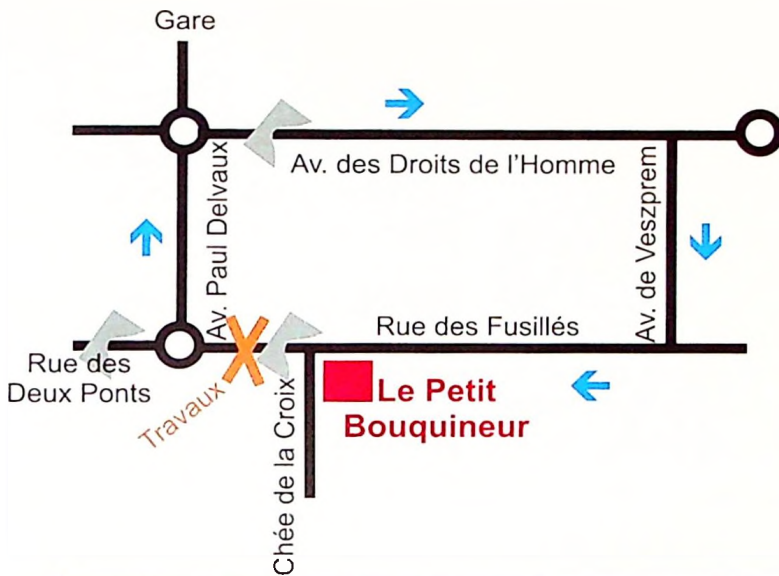
Renseignements:

- Luc Mayné: 0495 / 93 27 94;
- Philippe Pirote: 010 / 41 42 73;
- Ann Van Waas: 010 / 41 00 95.



Lors des travaux rue des Deux Ponts,  
accès par la rue des Fusillés.

La librairie reste ouverte tous les  
jours (sauf le dimanche).



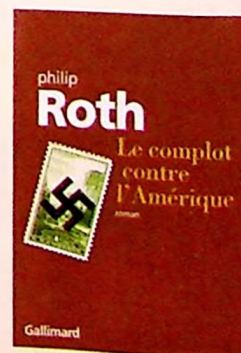
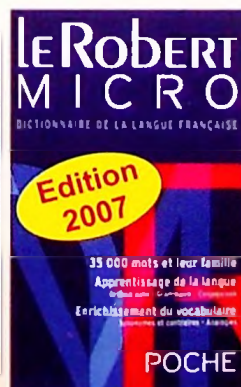
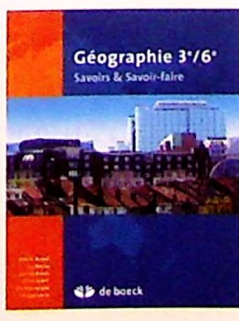
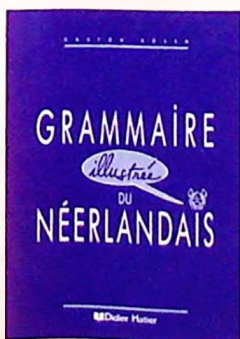
Librairie  
«Le Petit Bouquineur»  
2, rue des Fusillés  
1340 Ottignies  
Tél: 010 / 41.75.30  
Fax: 010 / 41.56.94  
E-mail: [petit.bouquineur@skynet.be](mailto:petit.bouquineur@skynet.be)

**TOUT, ET MÊME PLUS, POUR UNE  
RENTÉE DES CLASSES RÉUSSIE...**

**EN STOCK : VOS LIVRES SCOLAIRES ET PAPETERIE  
TOUTE DEMANDE PARTICULIÈRE SUR COMMANDE**

Robert De Boek Plantyn Bordas  
Van In Erasme Oxford Nathan Labor

**FAITES-VOUS CONSEILLER PAR UN PROFESSIONNEL DE LA LECTURE...**



# Communes sportives au Heysel, le 23 septembre

**V**ous êtes tous invités à participer à la 10<sup>e</sup> édition du Trophée communes sportives organisé par l'ADEPS. La manifestation se déroulera sur le plateau du Heysel à Bruxelles, le samedi 23 septembre prochain.

Il y aura des activités pour tout le monde, sportifs confirmés et sportifs du dimanche!

Des épreuves sportives officielles verront s'aligner les 19 membres de l'équipe communale: course à pied, VTT, natation, tennis de table, mini foot, pétanque... et tir à l'arc pour l'échevine des Sports. Mais aussi de quoi dérouiller les jambes du grand public: une cinquantaine de disciplines à essayer gratuitement dont: parcours de marche,

d'orientation, jogging, escalade, canoë-kayak, spéléo, yachting, tir à l'arc, aviron, ski nautique, handisports, techniques de cirque, vol à voile...

Un programme spécifique sera proposé aux mouvements de jeunesse: un jeu «sport et fun» associant activités sportives et ludiques sur l'ensemble du plateau du Heysel, des tournois de foot, basket, foot-tennis, rugby, intercrosse et relais VTT.

Les organisateurs attendent plus de 10.000 participants représentant quelque 96 communes. La participation des habitants peut considérablement influencer le classement final, étant donné que les activités auxquelles ils participeront

permettront d'offrir des points à notre commune.

L'échevine des Sports Annie Galban et le président du Conseil consultatif des sports Emile Buffin lancent un appel aux habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve: leur soutien est attendu pour encourager leur équipe face aux 95 autres communes inscrites.

Objectif de l'échevine des Sports: une première place sur le podium! On compte sur vous!!!

Un autocar est mis à disposition des personnes qui souhaitent accompagner l'équipe communale.

Renseignements et réservation autocar: 010/42 08 91 (matin).

## Champions de crosse canadienne

En s'imposant ces trois dernières années dans le championnat francophone de crosse canadienne (auquel 200 écoles participent), l'école de Blocry a remporté le challenge, définitivement.

Le 8 juin, l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuyts a rencontré les jeunes qui ont participé au championnat ces trois dernières années, afin de les féliciter pour leur exploit.



«La crosse canadienne, sport mixte, développe l'autogestion du respect des règles et le fair-play. En dix-neuf saisons, l'école de Blocry a été dix fois championne de la Communauté française, avec trois séries de trois victoires consécutives», s'est réjoui l'échevin.

Le trophée a été installé dans le hall d'entrée de l'école.

## Répertoire des activités sportives

**Il est sorti! Le Répertoire des activités sportives 2006-2007 au Complexe sportif de Blocry est disponible au prix de 0,70 € à la réception du centre sportif et des piscines de Blocry.**

**Il permet de tout savoir sur tous les sports: liste des activités sportives de A à Z, numéros de téléphone utiles, horaires, tarifs, modalités de réservation...**

**Renseignements:  
010/48 38 44.**

# Sous le soleil, les jeux



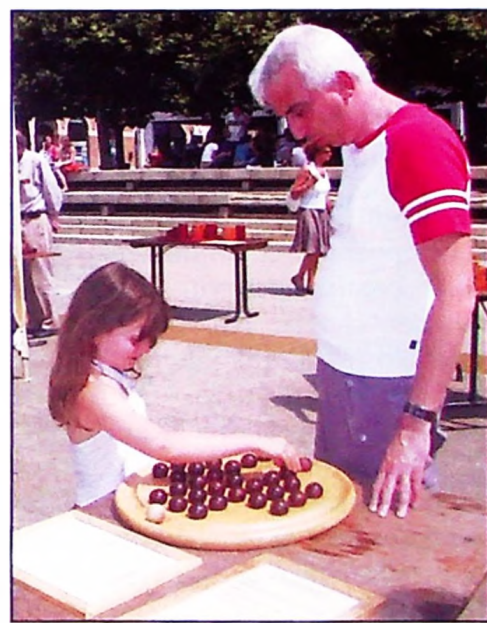
Quelle chance pour les amateurs de jeux: le 1<sup>er</sup> juillet, le soleil n'a pas cessé de briller... faisant de la 3<sup>e</sup> édition du festival des jeux Ebullition un excellent cru! Il faut dire aussi qu'à l'inverse des années précédentes, l'accès à la manifestation était gratuit.



*«Le fait de supprimer les structures gonflables pour permettre la gratuité a été plutôt bien vécu»,* explique Pierre Lebrun, responsable de la société organisatrice Yellow Events. *«Certes, la tour d'escalade attirait beaucoup d'enfants... mais la file d'attente pour y grimper était parfois longue. Ceux qui ont été surpris de ne plus la retrouver se sont vite rabattus sur les jeux en bois, où le roulement était continu.»*



L'organisateur constate qu'Ebullition a attiré plus de monde cette année mais pour des périodes plus courtes... les visiteurs ne se sentant pas obligés de rentabiliser un ticket d'entrée.



*«Sans barrières et sans contrôle, c'était beaucoup plus convivial. Certains sont venus jouer une heure le matin et une heure le soir! Entretemps, ils ont sans doute été faire les soldes...»*

... pour le plus grand bonheur des commerçants, partenaires dans l'organisation du festival avec la Ville.



## Journées du Patrimoine

A l'occasion de la 18<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine en Wallonie, cette année sur le thème «Patrimoine et Citoyenneté», la Ville et son Cercle d'histoire vous proposent de découvrir la Ferme du Biéreau, les samedi 9 et dimanche 10 septembre, de 10 à 17h.

reprenant l'historique ainsi que les différentes phases de la restauration. Visites guidées samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h et 15h30.

Renseignements (également pour obtenir le catalogue reprenant le programme complet des Journées du Patrimoine en Wallonie):

Au programme: exposition 010/45 90 19.



# Quatre jours pour fêter la Wallonie

**L**es membres du Comité des Fêtes de Wallonie ont «mis le paquet» pour que le programme de la 29<sup>e</sup> édition des Fêtes - du 14 au 17 septembre prochains, sous chapiteau au Cœur de Ville et sur la place du Centre d'Ottignies - séduise l'ensemble de nos habitants. Les activités seront multiples, variées... et gratuites! Que demander de plus?!

Au rayon des nouveautés: l'étalement des festivités sur quatre jours au lieu de trois.

«Le jeudi 14, à 21h, la Cellule de développement communautaire de la Ville, organisatrice du cinéma de quartier chaque été, proposera la projection du film «Podium» au Cœur de Ville», explique Gérard Vanderbist, représentant du Comité. «Contrairement aux séances habituelles du cinéma de quartier, les spectateurs ne devront pas emmener leur chaise avec eux.»

Le samedi 16, après la traditionnelle course de garçons de café («folklorique», appel est lancé aux gais lurons pour qu'ils forment dès à présent des équipes de trois), un concours de karaoké remplacera l'élection de Miss Ottignies.

«Depuis deux ans, c'était la galère pour trouver des candidates au concours de beauté. Il faut en tirer les leçons et c'est la raison pour laquelle nous avons opté pour le karaoké, généralement très apprécié. Des cadeaux récompenseront les meilleurs chanteurs.»

Les amateurs de produits locaux seront comblés: une foire des artisans et de la gastronomie exposera les spécialités de plusieurs confréries de la région, sur la place du Centre, les samedi et dimanche.

## En musique

La recette du succès des Fêtes de Wallonie? La bonne humeur et... la musique, bien sûr. L'affiche annonce les concerts de deux chanteurs talentueux qui résident dans notre ville: Daniel Hélin (le vendredi à 22h) et Paul Van Waas (le vendredi à 20h).

«La musique, il y en aura aussi le samedi. Dans tous les chars qui accompagneront les participants de la marche aux flambeaux, lors du feu d'artifice et après celui-ci. Comme l'an dernier, c'est l'orchestre The Cochran's qui animera le bal populaire, dès 22h. Pas de sono, du live!», se réjouit Gérard Vanderbist.

Le lendemain, une fanfare égayera la brocante et des artistes locaux se produiront sous le chapiteau.



Comme de coutume, les plus jeunes pourront profiter de la présence de quelques manèges, sur la place du Centre (carrousel, pêche aux canards, tir à pipes et tir de ficelles). Ceux qui souhaitent acquérir (ou vendre) un vélo ne manqueront pas la bourse de l'ASBL Les Débrouillards, le dimanche au cœur de la brocante (dès 10h).

C'est encore le dimanche, dès 17h, qu'aura lieu le Criterium pour élites et espoirs organisé par le Royal Vélo Club d'Ottignies.

## 35 bénévoles

Le saviez-vous? Le Comité des Fêtes de Wallonie est composé d'une dizaine de membres hyper actifs issus de plusieurs comités de quartiers: Buston et Alentours, clos Mésanges Colombes, av. Georgin en Fête, La Croix, Bon Air/Association philanthropique ottinoise, Blocry, Céroux et Limauges.

Ils se réunissent pendant un an, tous les mois, pour boucler le programme de LA grande fête d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, dont le budget dépasse désormais les 20.000€.

«Pendant les festivités, nous pouvons heureusement compter sur l'aide précieuse de quelque 35 bénévoles qui officient au bar, assurent le service, débarrassent les tables...», ajoute Philippe Pirotte, membre du Comité.

Vous pouvez déjà vous inscrire pour la course de garçons de café, le karaoké et le podium du dimanche: 010 / 45 90 19. Pour la brocante aussi, moyennant le versement de 10€/emplacement sur le compte 068-2452730-15 du Comité des Fêtes de Wallonie.

### Marche aux flambeaux, départs

- Céroux:  
18h30, place communale
- Limauges:  
19h30, coiffure Monique
- Louvain-la-Neuve:  
19h30, parking du Placet
- Bon Air:  
20h, place du Bon Air
- La Croix:  
20h, taverne de La Croix
- Limelette:  
20h, place de l'Aubépine



# 29<sup>e</sup> FÊTES de WALLONIE

Sous les auspices de l'Administration communale

## 14, 15, 16 & 17

### Septembre 06 Ottignies-LLN

Coeur de Ville - Place du Centre

**Jeudi 14 septembre** 21h00, Cinéma de quartier "Podium"

**Vendredi 15 septembre**

19h00 : **Ouverture des Loges Foraines** et présentation du Programme au Collège des Bourgmestre et Echevins par le Comité des Fêtes de Wallonie

20h00 : **Concert Polochon et Impulsions** sous chapiteau

22h00 : **Concert Daniel Hélin** et les Velvet Sisters  
Daniel Hélin, le plus ottintois des chanteurs wallons

**Samedi 16 septembre**

14h00 : **Course de garçons de café**

16h00 : **Concours de karaoke**

18h30 : **23<sup>e</sup> marche aux flambeaux et en étoile**

21h00 : **feu d'artifice musical**

22h00 : **bal populaire** animé par l'orchestre **The Cochran's**

**Dimanche 17 septembre**

de 6 à 16h : **Brocante - Bourse aux vélos** et atelier de réparation

de 10 à 19h : Animation **d'artistes locaux** sous chapiteau

**promenades en calèche - Animation musicale** (brocante)

dès 17h : **Criterium cycliste** élites et espoirs, Grand Prix des commerçants

**Nouveauté 2006 : Foire des artisans et de la gastronomie**

les 16 et 17 septembre sur la Place du Centre

**Contact : 010 45 90 19 - 010 61 17 57**

Pour la Ville :

A. SKA  
Echevin

T. CORVILAIN  
Secrétaire Communal

Pour le Comité des Fêtes de Wallonie

G. VANDERBIST



# Miss Bw: deux candidates de chez nous

Elles sont jolies, sympathiques... et intelligentes en plus! Deux des quinze candidates au titre de Miss Brabant wallon habitent notre commune: Barbara Wagemans, au Petit-Ry, Carole Mathieux, à Louvain-la-Neuve. La première s'est inscrite «pour l'expérience, faire des rencontres, m'amuser... et éventuellement gagner, quand même!»; la seconde, pour le défi: «c'est ma revanche sur les gens qui m'on traitée de petite grosse et de mammoth quand j'étais plus jeune!!!». L'une d'elle sera élue, peut-être, lors de la soirée de gala programmée le 3 septembre au Château du Lac de Genval. Présentation.

## Super sportive

Barbara Wagemans, 23 ans, termine sa 2<sup>e</sup> licence en biologie, à l'UCL. Elle défendra son mémoire, sur la co-évolution entre les insectes Hispine (dont elle a étudié l'alimentation au Panama, pendant deux mois) et leurs plantes hôtes, en septembre prochain. Son avenir? L'enseignement ou la recherche, elle hésite encore. Dans tous les cas, elle envisage de reprendre des cours de langues.



Barbara (à gauche) et Carole entourent Virginie Claes, Miss Belgique 2006.

Pendant ses temps libres, elle pratique le tennis et le squash au Complexe sportif de Blocry... ainsi que la planche à voile, tous les étés, en France, Espagne, Tunisie, aux îles Canaries et au Portugal (d'où elle revient tout juste). Elle aime aussi passer du temps avec ses amis.

## Accro de shopping

Carole Mathieux, 20 ans, est inscrite en 2<sup>e</sup> bac «relations publiques» à l'IHECS. Elle kote à Bruxelles pour la facilité mais revient tous les week-ends à Louvain-la-Neuve où, en véritable miss, elle adore faire du shopping dans le nouveau centre commercial (le job d'hôtesse d'accueil qu'elle pratique déjà lui permet quelques petites folies, à l'occasion).

C'est la plus grande des candidates (1m80) mais aussi la plus en formes: «Je dois faire attention à ce que je mange car j'ai tendance à grossir», nous dit-elle, avant de nous avouer avoir perdu 20 kg au cours de ses humanités.

Elle a pratiqué la danse pendant 14 ans et se passionne aujourd'hui pour la photo et la culture latino. Plus tard? «Organiser des événements, voyager... surtout pas rester derrière un bureau!»

## Soutenez-les!

Si cela vous tente, vous pouvez assister à l'élection de Miss Brabant wallon le 3 septembre, à Genval (dîner spectacle au prix de 95€). Mais vous pouvez aussi voter pour nos candidates sur le site internet [www.missbelgique-brabantwallon.be](http://www.missbelgique-brabantwallon.be)

La jeune fille qui sera élue participera automatiquement à l'élection de Miss Belgique 2007, en décembre. Les deux dauphines seront convoquées pour une présélection. Parmi les 22 dauphines du pays, neuf seront choisies afin de compléter les onze Miss déjà élues.

Bonne chance, Barbara et Carole!

## Fabrication de bières

Michel Poncé, grand-maître de la Confrérie des Vinificateurs Amateurs (CVA), organise, en partenariat avec la Province, des cours sur la fabrication familiale de la bière. Ils auront lieu les 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8, 15 et 22 novembre, de 19h30 à 22h, au Domaine provincial du Bois des Rêves. La date du cours pratique, un dimanche, sera déterminée avec les participants.

PAF: 20€, inclus les dégustations et syllabus.

Renseignements: 010/45 25 89 (en soirée).

## Séminaire en hippothérapie

La Ferme équestre de Louvain-la-Neuve organise un séminaire en hippothérapie ouvert à toute personne désireuse d'explorer les richesses de la relation homme-cheval et de les prolonger dans une démarche thérapeutique.

Quatre week-ends sont programmés: du 22 au 24 septembre, du 13 au 15 octobre, du 17 au 19 novembre et du 8 au 10 décembre.

Inscription: 600€.

Renseignements: 010/45 24 74.

# Le Reso, où les savoirs s'échangent gratuitement

**L**e Réseau d'échanges de savoirs du Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve «Reso» a pour objet de mettre en relation des personnes qui veulent acquérir des savoirs avec celles qui proposent de les transmettre.

*«Antonio donne des cours d'espagnol à Anne. Celle-ci, de son côté, initie Isabelle à la culture de Bonsaï. Entretemps, Julie reçoit des conseils en cuisine par Leila...»*, illustre Michel Geerts, animateur du Centre culturel.

Les échanges sont gratuits. Pour s'inscrire, il suffit de remplir un formulaire d'offres et de demandes de

savoirs, disponible auprès du Centre culturel. Une fois le contact établi, les participants décident ensemble du contenu, des méthodes, du lieu et de la fréquence des rencontres.

## Fête du soleil

Les 16, 17 et 18 juin derniers, les ateliers de broderie, d'aquarelle et de photo du Reso exposaient leurs travaux à la Petite maison du lac de Louvain-la-Neuve. Pour se faire connaître, mais aussi pour rencontrer les membres du Reso qui ne fréquentent pas leurs ateliers.

*«Dimanche, c'est la fête du soleil du Reso»,* explique la Néolouvaniste Carol Pollaert, animatrice de l'atelier de broderie «Les Fils de la rêverie». *«Les brodeuses vont enfin rencontrer les personnes qui suivent l'atelier de cuisine, celles qui participent aux tables de conversation en anglais et en néerlandais... dans une ambiance d'amitié et de partage: chacun apporte une partie du repas!»*

Le Reso compte trois clubs de broderie: les réunions des «Fils de la rêverie» se déroulent tous les jeudis, de 13 à 15h, à la Petite maison du lac... les «Petites croix de la rêverie» s'y retrouvent aussi, les jeudis de 18 à 20h... tandis que «Les Petites croix du Buston» se rassemblent au local du FC Limelette, les vendredis de 13h30 à 15h30.

*«Nos clubs sont ouverts aux personnes qui connaissent déjà les différentes techniques - broderie traditionnelle, broderie au point de croix, broderie perlée, broderie créative, tricot et crochet - mais aussi à celles qui n'ont jamais brodé. Elles trouveront aide et formation à nos côtés»,* détaille Carol Pollaert.

La Limelettoise Monique Raulier anime l'atelier d'aquarelle à la Petite maison du lac, tous les quinze jours,

le vendredi de 9h30 à 11h30: *«J'ai huit élèves actuellement, mais vu la liste d'attente, j'envisage de former un nouveau groupe! L'esprit est tout à fait différent d'un cours privé, payant, où les élèves veulent rentabiliser leur inscription en vendant leurs tableaux. Ici, on vient simplement pour le plaisir, il n'y a pas de concurrence entre les uns et les autres. C'est très agréable.»*

## Séance d'information

La prochaine séance d'information du Reso est programmée le jeudi 28 septembre, dès 18h, à la Petite maison du lac de Louvain-la-Neuve (10, Rêverie du promeneur solitaire). A 20h, auberge espagnole: chacun emmène un plat, ou un fromage et une boisson.

Les nouvelles offres sont les suivantes: musique africaine, composition florale, collage serviettes, champignon kombucha, comment bien acheter une maison, tricot, tarot de Marseille, mina (langue togolaise), broderie perlée. Les nouvelles demandes: broderie hardanger, arabe oral, guitare d'accompagnement.

Renseignements: 010/42 13 01.



**Jeannine De Roock, de Limelette, fait partie du club «Les Petites croix du Buston». La qualité de son travail a impressionné les personnes venues découvrir les activités du Reso, en juin dernier.**



**La Néolouvaniste Colette Boivin est enchantée: elle pourrait tricoter chez elle, mais en compagnie d'autres passionnées, c'est tellement plus gai! Et pratique pour s'échanger des modèles et des tuyaux.**

## Passionnée de point de croix?

Si vous êtes passionnée de point compté, le nouveau club "Cross Witches" vous accueillera volontiers, que vous soyez débutante ou experte! Des échanges interclubs, échanges internationaux et une expo sont déjà programmés!

Première réunion le 16 septembre, chez l'une des membres du club à Ottignies, en attendant de trouver une salle. Accès gratuit.

Renseignements: 0472/ 90 33 95 ou [www.crosswitches.com](http://www.crosswitches.com)

# De chouettes vacances, et vous?

**L**es enfants qui ont participé à la plaine communale en juillet-août ont passé de super-vacances... et espèrent que les vôtres ont été bonnes aussi.

Avec leurs deux coordinateurs généraux - Frédéric Charlot en juillet et Aude Maescalck en août (une de nos photos) - six coordinateurs adjoints et 35 animateurs du Centre de Loisirs Actifs (CLA), ils ont participé à des grands jeux, réalisé des activités manuelles, se sont

promenés au Bois des Rêves, ont descendu la Lesse en kayak...

*«Le beau temps qui a duré tout le mois de juillet nous a permis d'utiliser énormément la piscine», explique Frédéric Charlot. «Nous avons été attentifs au port de la casquette, à l'usage de crème solaire et à la bonne hydratation de tous... grâce à quoi nous n'avons pas eu à déplorer d'insolations.»*

Voici quelques-uns des plus beaux sourires de la plaine!



## Peinture sur porcelaine

L'animatrice de l'Atelier de Pinchart Marie-Ange Pigeolet propose des cours collectifs de peinture sur porcelaine. 5€/heure, séances de 3h.

Renseignements: 010/41 42 15.

## Aînés à Hoegaarden

Le service Social de la Ville invite les aînés à découvrir les Jardins de Hoegaarden, le jeudi 14 septembre.

Au programme, en plus de la visite guidée des Jardins: un déjeuner du terroir à la Ferme de la Ramée

(Jauchelette) et la visite libre du Domaine provincial d'Hélécine. PAF: 31€.

Inscription au 010 / 42 05 80 (plus que quelques places).



# 15<sup>e</sup> anniversaire du jumelage médical

En 1991, l'AGECOB (Association des médecins généralistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne et Bousval) signait une charte d'amitié et de confraternité internationale avec la communauté médicale de Veszprém, ville hongroise jumelée un an auparavant avec Ottignies-Louvain-la-Neuve.

En juin dernier, pour fêter le 15<sup>e</sup> anniversaire de cette initiative originale, les médecins se sont à nouveau rencontrés en Hongrie. Les autorités locales ont voulu marquer officiellement l'évènement en recevant la délégation de l'AGECOB à l'hôtel de ville de Veszprém. La presse écrite et les deux télévisions locales étaient présentes pour immortaliser l'évènement.

Le D<sup>r</sup> Patrick Piret-Gérard, président de l'association et initiateur du jumelage médical, a souligné l'aspect



convivial de ces rencontres attendues chaque fois avec impatience, de part et d'autre, tant les liens se sont resserrés au fil du temps. «*Et pourtant, personne n'aurait pu deviner en 1991, au lendemain de la chute du mur de Berlin, la marche de l'histoire, l'entrée de la Hongrie dans la Communauté européenne occidentale, le formidable essor de ce pays, perceptible à chacune de nos rencontres à Veszprém et surtout, à notre petite échelle, que pareille initiative «tiendrait» dans le temps...*», a-t-il déclaré. «*Donner à un jumelage une dimension humaine et citoyenne, favoriser les rencontres entre citoyens des deux communautés, telle était la*

*mission que nous nous étions assignée. En recevant le cadeau de nos confrères et leur vœu de poursuivre l'initiative pendant au moins quinze ans encore, nous pouvons écrire mission réussie.»*

Le tableau offert par les médecins hongrois reprend quelques photos choisies, souvenirs de la

richesse des rencontres vécues depuis 15 ans. Le D<sup>r</sup> Piret-Gérard le remettra au Collège à l'occasion du 1<sup>er</sup> conseil communal de septembre, afin qu'il figure dans un endroit visible de la ville.

Les médecins belges ont aussi remis des cadeaux, en leur nom et celui de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, à leurs confrères et aux autorités de Veszprém. Sur notre photo, le maire Laszlo Diossy découvre le vitrail réalisé par la Néolouvaniste Roxana Alvarado.

## Fête de la Hongrie

Ne manquez pas l'exposition d'œuvres d'art venues de Hongrie, du 19 au 22 septembre à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve).

Renseignements: 010/43 78 67.

**Fête de la Hongrie**  
à Ottignies-Louvain-la-Neuve

19 - 22 septembre 06  
ferme du Biéreau  
**Exposition** exceptionnelle  
d'œuvres d'art venues de Hongrie

19 septembre 06 à 20h  
vernissage et présentation par  
notre partenaire "Voyages Copine"  
d'un **circuit culturel**  
en Hongrie  
avec une escale à  
Veszprém,  
notre ville jumelle

Infos :  
010 43 78 67

## Bourse toutes collections

Le Cercle des collectionneurs ottintois organise sa 10<sup>e</sup> bourse toutes collections (philatélie, cartophilie, pièces de monnaie, télécartes et BD) le dimanche 3 septembre, de 9 à 17h, dans le hall du Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants).

Le dessinateur de Malik dédicacera ses albums (Cupidon, Gertrude...) dès 9h. On annonce aussi une très belle exposition de ses planches originales.

Entrée gratuite.

Renseignements: 010/61 27 44.



*Protect*

- *your family,*
- *your business,*
- *your life...*

## ASSURANCES – PRETS - PLACEMENTS

- Tout produit d'assurances: particuliers et entreprises
- Prêts hypothécaires : rachat au meilleur taux ainsi que nouveaux prêts
- Financements et prêts à tempérament en tout genre
- Produits d'épargne (assurance-vie – PLCI – assurance groupe ainsi que placements divers)

**Grand Place, 25 - 1348 Louvain-la-Neuve**  
**Tél : 010/45.15.40 - Fax : 010/45.47.07**  
**walter.leonard@dvvlap.be**  
**Lu au ve 9h-13h et 14h-18h + Sa 10h-12h30**

*Et maintenant...*



Walter Léonard et son équipe vous proposent également leurs services en:

- **immobilier**
- **expertises**
- **prêts hypothécaires aux meilleurs taux**

**ibis Immo - [www.ibisimmo.be](http://www.ibisimmo.be)**  
**Avenue de Wisterzée, 3**  
**1490 Court-Saint-Etienne**  
**0477/81.54.31 - IPI 501032**



# Nos églises occupées

**A**u cours de vos récentes allées et venues dans la ville, vous avez probablement remarqué une activité inhabituelle aux abords des églises de Blocry et Saint-François: des hommes assis sur les parvis et marches, avec en toile de fond de grands draps blancs portant l'inscription : "régularisation des sans-papiers". En entrant, vous avez pu observer des matelas dans un coin... objets inhabituels dans ces lieux de prière.

Les médias vous ont informé du «mouvement d'occupation d'églises par des personnes sans-papiers». Dans notre ville, l'occupation a eu lieu de la mi-mai au début juillet. Etudiants, habitants, paroissiens... ils ont été des centaines à être interpellés par le sort de ces personnes. Plutôt que d'ignorer le drame humain qui se déroulait à leur porte, ils ont décidé de s'informer, de se rassembler, d'agir auprès de ceux présents dans ces deux églises mais aussi dans une plus large mesure pour la cause de ces personnes «sans papiers, clandestins, demandeurs d'asile déboutés ou en attente de régularisation, qui risquent l'enfermement ou l'expulsion brutale pour ne pas être en ordre de séjour sur notre territoire».

Dans l'espoir de faire avancer ce combat collectif, en prenant des risques personnels, les occupants de ces églises ont exposé leur situation au grand jour. Les raisons de leur venue en Belgique sont multiples, complexes, tout comme les raisons du refus de leur régularisation (trop souvent liées à des problèmes administratifs, de communication, voire à l'arbitraire). Pour les membres des comités de soutien et des équipes paroissiales, se retrouver face à cette réalité a été un choc. Car la vie quotidienne des personnes sans papiers est faite d'angoisse, d'incertitude, de doute, de précarité,

de solitude, de misère, et d'une interminable attente.

A l'église de Blocry, où j'ai suivi la situation, les occupants, le comité de soutien et des membres de l'équipe paroissiale se sont organisés pour que l'occupation se déroule dans les meilleures conditions. En plus d'assurer les besoins de base: collaboration d'une avocate, parrainage des occupants, cours de français et autres activités... mais surtout organisation d'actions: manifestations nationales, conférences de presse et sensibilisation de la population (repas iranien pour plus de 60 personnes, nuit de la fraternité ou une trentaine d'habitants et d'étudiants, en solidarité, ont passé la nuit à l'église...). Certains occupants ont aussi fait la grève de la faim.

Sensibles à cette question difficile, lors du conseil communal du 27 juin, les conseillers ont voté une motion, à l'unanimité. En voici la teneur:

Le conseil communal décide:

- En solidarité avec les sans papiers victimes de ces lenteurs administratives, de demander aux autorités fédérales de ne pas laisser cette situation perdurer;
- de demander au ministre de l'Intérieur de prendre des mesures urgentes afin de résorber au plus vite le retard de traitements des dossiers des sans-papiers;
- d'exiger du ministre de l'Intérieur et du gouvernement fédéral de trouver une solution provisoire acceptable par tous (communes et sans-papiers) dans l'attente du traitement de ces dossiers.
- d'inviter les formations politiques respectives à soutenir toute proposition de loi qui viserait la mise en oeuvre de critères enfin clairs et permanents de régularisation afin de mettre fin à

l'arbitraire... à soutenir la gestion des demandes par une Commission de régularisation indépendante.

- d'inviter le Collège à informer les autres communes et autorités du Brabant wallon ou d'ailleurs, de cette motion et de leur suggérer de s'y rallier..
- de demander au Collège de transmettre cette motion au ministre de l'Intérieur, au Premier ministre et aux présidents des partis.

Cependant, malgré la mobilisation importante du mouvement de l'Assemblée des voisins, de l'Union pour la Défense des Sans Papiers (UDEP) mais aussi du MOC et des syndicats, le gouvernement et la majorité au parlement ont maintenu leur position et n'ont répondu à aucune demande, dont la plus immédiatement préoccupante: effectuer dans des délais raisonnables le traitement des dossiers et définir des conditions claires pour pouvoir prétendre à la régularisation.

Sur cet échec douloureux pour les personnes concernées, l'occupation s'est arrêtée. Les occupants de l'église de Blocry (avec le comité de soutien) tiennent néanmoins à poursuivre leur combat commun et préparent déjà la rentrée. Ils reprendront leur action de pression politique sur le gouvernement, en concertation avec le mouvement national. Une conférence-débat sera organisée à Louvain-la-Neuve en septembre, sur les enjeux de la régularisation. Des informations sur cette rencontre seront transmises par les médias ainsi que par les nombreux relais des étudiants et des habitants de la commune et des environs.

*Martine Beckers*  
Conseillère communale Ecolo  
Place de l'Europe, 4  
1342 Limelette

# On avait des idées mais la majorité n'en a pas profité!

**D**ans le Bulletin communal de juin 2002, nous demandions au Collège de sérieuses économies d'énergie dans les bâtiments communaux. Malheureusement, au-dessus de nos têtes en 2006, les lustres de la salle des mariages et du conseil communal, équipés d'ampoules de la vieille génération, totalisent toujours plus ou moins 4KW... Le Collège a, depuis lors, procédé à des renouvellements de toitures mal isolées... mais sans les isoler davantage! On continue donc à gaspiller l'énergie et à nous le faire payer!

Le 30 septembre 2002 nous conseillions au bourgmestre d'adopter le principe de la tolérance zéro en matière de sécurité dans les quartiers. Apparemment, seul le «stationnement» à Louvain-la-Neuve a bénéficié de cette politique... Pour le reste, on préfère les discours pontifiants, compassionnels et absolutaires... avec ou sans caravanes!

Au conseil communal du 21 octobre 2003, une fois de plus, nous demandions un rond-point décalé à la porte de Limelette. Malheureusement, le Plan de Mobilité (et son auteur suisse payé bien cher) y a recommandé des feux de signalisation...

Dans le Bulletin communal du début 2005, nous conseillions à la majorité CDH, PS Ecolo d'installer - le long de la ligne de marchandise Wavre-Court-Saint-Etienne - des écrans anti-bruits, ceux-là mêmes prévus pour le futur RER diurne et silencieux... Mais on préfère nous réveiller par le fracas des trains de marchandises pendant la nuit...

Le 30 septembre 2005, nous attirions l'attention du Collège sur les points noirs «cyclistes» dans la commune: av. Reine Fabiola, av. Demolder, au carrefour de Limelette (encore celui-là), av. des Combattants, au carrefour des Coquerées-Bon Air, av. de

Jassans (en montée), av. Lambermont, vers le Bois des Rêves... Depuis lors, ils ont construit des pistes cyclables inutiles en pleine campagne pour obtenir le crédit d'un ministre wallon...

Début 2006, lors de l'octroi du «handicity award» par une association socialiste amie de la coalition CDH, ECOLO, PS, nous avons présenté au bourgmestre un modèle de rampe amovible super sécurisée, utilisée en standard au Royaume-Uni, pour permettre le passage des personnes à mobilité réduite dans les nombreux bâtiments communaux non encore accessibles... Sans suite apparemment!

*Bernard Laduron  
Conseiller communal MR-IC  
Av. de Jassans, 53A  
1342 Limelette*

## Dernière minute

On vous en reparlera dans le BCO du 20 octobre mais notez déjà que la Fête de la Pomme - cette année sur le thème du compostage et des papillons - aura lieu le 29 octobre, sur

la place de Céroux.

Les organisateurs recherchent des fruits pour l'animation «presse à pommes». Les candidats à la vente de

fruits sont également invités à se manifester.

Renseignements: 010/42 05 66.



## Fête de la Pomme: le 29 octobre

### Cercle d'histoire

Les coordonnées du Cercle d'histoire publiées dans l'«Annuaire officiel 2006, commerces et services» ne sont plus valables. Veuillez noter la nouvelle adresse de son secrétariat: 35, av. Albert 1<sup>er</sup> à 1342 Limelette. 010 / 61 20 54 (Karl Simon, président).

### Vie Féminine, reprise

La section d'Ottignies de Vie Féminine reprend ses activités: débats mensuels, ateliers créatifs, cours (gymnastique, natation, yoga, promotion sociale), pause-café le premier vendredi du mois...

Programme complet au 010/41 42 57.

### Fête à Familia

L'ASBL Familia organise une fête en son local de la place des Déportés, à Ottignies, le dimanche 17 septembre. Au programme: apéritif (à 11h), crêpes, café, tombola et stand d'artisanat (à 15h). Les lots de tombola sont les bienvenus!

Renseignements: 010/41 42 57.

 **Audibilis** Centre  
auditif

Appareils discrets et performants  
Essais sans engagement  
Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste - Sur rdz-vs - Parking privé  
Avenue Provinciale, 28 - 1341 Céroux-Mousty  
Tél.: 0473 89 25 81 - audibilis@belgacom.net

Depuis  
1912

Ets **Massart**

Décoration - Tentures -  
Voilages - Peintures - Droguerie

Pyjamas - Chemises de nuit -  
Peignoirs - Sous-vêtements -  
Articles Calida & Ringella

Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38



**BOIS  
DECOUX** S.A.

**GROS - DETAIL**  
Bois - Panneaux - Isolation  
Portes - Parquets - Châssis  
Eternit - Gyproc - Triplex

J'  **LE BOIS**  
NÉGOCE  
SPÉCIALISÉ FNN

**Salle d'exposition**  
69 rue du Monument  
1340 OTTIGNIES  
010413006  
FAX: 010 41 05 35  
decouxbois@proximedia.be



Une recherche  
d'équilibre...



A découvrir dans ce  
magasin-salon : sacs,  
foulards, théières,  
carnets, livres, bibelots,  
meubles orientaux ou  
ergonomiques...

A déguster au jardin de  
thé ou, en saison, dans  
le jardin de campagne:  
thés, cafés, chocolats,  
gâteaux ou quiches...



Rue Grand' Rue, 49a -  
1341 Céroux-Mousty  
Tél. 010 45 23 79 -  
www.lesageellefou.com

Ouvert de mercredi à  
vendredi de 12 h à 18 h  
Samedi et dimanche de  
10 h 30 à 18 h



# Les 25 et 26 août 2006

Un grand événement  
fera tournoyer  
votre shopping !

LE DOUAIRE  
Shopping Ottignies



#### Au programme :

- Démonstrations de danses de tous styles et de danses de salon.
- **Et pour vous...** des initiations gratuites de danses latino telles que salsa, merengué, bachata, mais aussi de rock et de swing.
- **Et encore pour vous...** vous pourrez gagner des abonnements annuels de cours de danse.

Les inscriptions et le programme de ce week-end seront disponibles sur place à notre stand d'information au centre du shopping.

Ne ratez pas cet événement qui va faire bouger petits et grands.

Avec la participation de **Passionata Dance Studio** et des **commerçants** de votre shopping du Douaire.

Le Douaire, mille et une façons de vous plaire.

Passionata  
dance studio



